

Cuivre des réseaux d'internet et des chemins de fer  
**Saisie à Souk Ahras de 10 quintaux de câbles**

P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7454 - MERCREDI 08 AVRIL 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Industrie pharmaceutique  
**Vers une importante  
réunion au ministère  
ce mercredi**

P04



Récupération des fonds détournés

# Un acquis stratégique pour l'Algérie

Lire en page 03

R07

**ORAN**

Après la tomate, les haricots verts enflamment le mercure

## La «fièvre» des prix gagne les marchés

1er Forum national du programme de qualification des jeunes leaders

**Forte dynamique nationale**

**pour former une jeunesse active**

Journée scientifique sur le cancer du poumon

**130 malades reçus en 2025 à l'EHU**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Organisme algérien des exportations

## Le Conseil d'orientation installé sous la supervision de Kamel Rezig

Le Conseil d'orientation de l'Organisme algérien des exportations a été installé lundi à Alger, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère sous la supervision du ministre du secteur, Kamel Rezig. A cette occasion, M. Rezig a précisé que l'installation du Conseil d'orientation intervient conformément aux orientations des hautes autorités du pays visant à développer le système national des exportations. Il a insisté sur le rôle important du Conseil dans le soutien aux efforts de l'Etat pour la diversification de l'économie nationale, en contribuant à définir les orientations stratégiques permettant de renforcer la présence du produit algérien sur les marchés internatio-

naux, d'améliorer sa compétitivité et d'augmenter les capacités des entreprises nationales exportatrices, ajoute le communiqué. A cet égard, le ministre a appelé les membres du Conseil d'orientation à travailler en collaboration et à proposer des initiatives pratiques à même de contribuer à la levée des obstacles auxquels pourraient faire face les exportateurs, tout en renforçant la coordination entre les différents organismes et institutions concernés par le domaine du commerce extérieur. Par ailleurs, l'accent a été mis sur la nécessité d'intensifier les efforts et de renforcer l'action commune entre l'ensemble des acteurs afin d'atteindre les objectifs tracés en termes de promotion des exportations hors hydrocarbures, en application des directives du président de la République, selon la même source.

Meilleure start-up pour l'année 2026

## Installation du jury du Prix du président de la République



Le jury du Prix du président de la République de la meilleure start-up pour l'année 2026 a été installé, sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Installé dimanche, conformément au décret présidentiel N° 26-86 du 19 janvier 2026 portant création du Prix du président de la République de la meilleure start-up, le jury de l'édition 2026 est composé d'experts dans le domaine des nouvelles technologies des secteurs public et privé, d'un expert en capital-ris-

que et en financement, de membres du Comité national de labellisation, d'une experte en propriété industrielle et de compétences algérienne établies à l'étranger. Ce Prix vise à mettre en avant les meilleures start-up, toutes catégories confondues, à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat et à promouvoir l'économie de la connaissance et l'excellence. Il tend également à promouvoir les solutions et services innovants développés par des compétences nationales, à rapprocher l'innovation des entreprises économiques et à améliorer la visibilité de l'écosystème des start-up aux niveaux national et international.

## Le Premier ministre mauritanien visite Djamaâ El-Djazair



Le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, a visité, lundi après-midi, Djamaâ El-Djazair, où il a été accueilli par son recteur, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini. Au cours de cette visite, et après avoir écouté des explications sur Djamaâ El-Djazair et ses structures scientifiques, le Premier ministre

mauritanien a salué les liens fraternels et spirituels profonds qui unissent les deux pays frères. Le Premier ministre mauritanien est arrivé à Alger, plus tôt dans la journée, pour une visite officielle à la tête d'une délégation ministérielle de haut niveau, dans le cadre de la tenue de la 20ème session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération.

Conseil de la nation

## Le FLN tient une rencontre avec son groupe parlementaire

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a présidé, lundi, une rencontre avec le groupe parlementaire du parti au Conseil de la nation, a indiqué un communiqué de cette formation politique. Lors de cette rencontre, M. Benbarek a souligné la nécessité de "travailler en rangs serrés et de se mobiliser collectivement pour assurer le succès de la prochaine échéance électorale, tout en amorçant les préparatifs à une forte

campagne électorale en faveur des candidats du parti afin de remporter le plus grand nombre de sièges possible", précise le communiqué. Il a également affirmé que "le parti est prêt à aborder les prochaines échéances législatives après l'opération de consolidation des rangs internes", appelant l'ensemble des cadres et des militants à "faire preuve de responsabilité et de dévouement pour atteindre les objectifs tracés", conclut le communiqué.

Lors d'un un derby régional en France

## L'arbitre a sorti 24 cartons rouges

Dans un incident sans précédent sur les terrains amateurs français, un derby régional dans le Morbihan a dégénéré en une véritable pagaille qui s'est soldée par une bagarre générale, l'intervention de la gendarmerie et l'exhibition de 24 cartons rouges d'un seul coup, lors d'un événement qualifié de «honte» dans l'histoire du football local. Tout se déroulait normalement lors de ce match de deuxième division régionale entre l'Avenir de Guilliers et l'Indépendant de Moron, qui s'est soldé par un score de 2-2. Mais le coup de sifflet final n'était que le début d'un nouveau chapitre de chaos, après qu'une altercation a éclaté entre les supporters des deux équipes,

qui s'est rapidement transformée en bagarre générale à laquelle ont pris part les joueurs et l'un des parents. Selon le journal « Ouest-France », le père d'un des joueurs de Moron a envahi le terrain pour défendre son fils, transformant la dispute en une violente bagarre au cours de laquelle les coups ont atteint la tête, dans un climat de panique parmi les spectateurs. Dans une tentative désespérée de maîtriser la situation, l'arbitre a recouru à la mesure la plus extrême possible, distribuant 24 cartons rouges sur les 27 joueurs ayant participé à la rencontre (13 de Guilliers et 11 de Moron), dans une scène sans précédent sur les terrains français.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO

Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)

E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Récupération des fonds détournés

## Un acquis stratégique pour l'Algérie

Par B.Kamel

Ce qu'en pensent experts et universitaires algériens? La Suisse restitue plus de 110 millions de dollars de fonds détournés en Algérie. Dans le cadre des «commissions rogatoires» adressées par les autorités judiciaires algériennes, au sujet de la demande algérienne portant dégel et extradition de l'argent dilapidé de l'Etat, à partir des pays européens, le pays helvétique a répondu favorablement au moment où d'autres pays étrangers, sollicités par l'Algérie, sont en passe d'emboîter le pas à la Suisse, ce qui veut dire que d'autres avoirs seront transférés à l'Algérie. Pour la Suisse, l'Algérie demeure une «priorité», avait déclaré, à One TV, la secrétaire d'Etat adjointe suisse. «L'Algérie s'apprête à récupérer plus de 110 millions de dollars de fonds détournés à partir de la Suisse», a en effet annoncé un communiqué de la Présidence algérienne. Ce montant colossal récupéré par l'Algérie avait été transféré à l'étranger, sous le règne de l'ex-président Bouteflika. Et ce n'est qu'un début car «le Sésame» de l'ex-«paradis financier», parrainé par la «Issaba», soigneusement gardé au secret, pourrait bien «cracher» plusieurs autres millions de dollars de fonds expatriés illégalement.

L'extradition est une procédure complexe qui met en œuvre des dispositions normatives de droit interne et international mais quand le politique prend des mesures sur le juridique, des pays étrangers peuvent soit faire une entrave soit retarder la procédure. Malgré un environnement judiciaire international «hostile», l'Algérie a réussi à récupérer l'argent qui lui est propre grâce notamment à ses relations et au «redéploiement» de ses instances diplomatiques en poste à l'étranger. Force est de reconnaître que la voix de l'Algérie est «très écoutée» sur la scène internationale. Experts et magistrats considèrent que c'est le fruit d'un «travail rigoureux». A ce propos, des enseignants universitaires et spécialistes de l'économie des wilayas de l'Ouest ont été unanimes à partager cet avis. Ils ont esti-

mé, lundi, que la récupération des fonds détournés constitue une démarche audacieuse est un acquis stratégique pour l'Algérie. Le doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université «Djilali Liabès» de Sidi Bel-Abbès, le professeur Tayeb Brahim Ouis, a affirmé que la récupération des fonds détournés représente "un acquis stratégique pour l'Etat algérien car elle reflète une activation réelle des mécanismes de la justice internationale et renforce le principe de l'Etat de droit". Il a ajouté que cette démarche "ne revêt pas seulement une dimension financière, mais traduit également une volonté politique claire de lutter contre la corruption et contribue à consolider la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat". Il a également souligné que les progrès réalisés dans ce dossier illustrent "l'importance de la coordination entre les appareils judiciaire et diplomatique notamment face à la complexité des procédures juridiques internationales", ajoutant que "la poursuite de ces efforts nécessite l'élargissement de la coopération internationale et l'intensification de la pression juridique sur les pays qui n'ont pas encore répondu ainsi que le renforcement du système juridique national conformément aux normes internationales de lutte contre la corruption et de récupération des avoirs". Dans le même contexte, le professeur d'Economie à l'Université d'Oran 2, Hakimi Bouhafs, a salué cette "démarche audacieuse", estimant que l'annonce de la récupération par l'Algérie de plus de 110 millions de dollars de fonds, détournés et transférés illicitement à l'étranger, constitue "un acquis important" susceptible d'ouvrir de "nouvelles perspectives d'investissement, au bénéfice du Trésor public et des citoyens". Le professeur Bouhafs a rappelé que la récupération des fonds détournés, qu'il s'agisse de comptes gelés à l'étranger ou d'entreprises liquidées sur décision de justice, a toujours figuré parmi les engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. De son côté, le professeur d'Economie et de Développement à l'Université «Mustapha Stambouli» de Mascara, le Dr Moha-

med Kermas, a indiqué que cette mesure "reflète la bonne gouvernance et la concrétisation du principe de confiance entre l'Etat et le citoyen, consacré par le Président de la République dans ses engagements de récupération des fonds détournés". Il a ajouté que les fonds récupérés "profiteront à l'économie nationale à travers leur exploitation dans les budgets complémentaires destinés principalement au développement local ainsi qu'au soutien de plusieurs secteurs vitaux". D'autres experts en Economie et en Droit ont mis en avant l'importance des mesures juridiques prises par l'Algérie pour récupérer ses fonds et biens détournés et illicitement transférés à l'étranger, estimant qu'il s'agit là du "fruit d'un travail rigoureux mené par les institutions de l'Etat". Dans une déclaration à l'APS, le consultant international en développement économique, Abderrahmane Hadeff, a estimé que le dossier de la récupération des fonds détournés constitue un dossier "des plus sensibles et complexes dans le processus de transformation économique et institutionnelle", car il "ne se limite pas à la lutte contre la corruption, mais reflète également le passage de l'Etat à une nouvelle ère fondée sur le recouvrement de la souveraineté financière et le renforcement de la crédibilité des institutions, tant au niveau local qu'à l'étranger". Il a précisé que le recours aux commissions rogatoires internationales est devenu un outil efficace dans ce domaine, citant notamment celle adressée à la Suisse, en vertu de laquelle l'Algérie récupérera plus de 110 millions de dollars. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines avait fait état, dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, présidée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de l'envoi de 33 commissions rogatoires adressées à la Confédération suisse dont 20 dossiers ont été examinés et acceptés, 04 d'entre eux, liés aux fonds détournés et gelés, ayant été définitivement traités à ce jour. En vertu de ces procédures, plus de 110 millions de dollars seront restitués à l'Algérie".

Circonscriptions électorales

## Les députés adoptent le projet de loi

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement. L'adoption du projet de loi est intervenue lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud et de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Dans une allocution prononcée à l'issue de l'adoption, M. Sayoud a souligné que le vote des députés sur ce projet de loi reflète la volonté de l'APN d'aller de pair avec les réformes politiques initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "consacrer l'Etat de droit et à garantir une repré-

sentation équitable de l'ensemble des régions du pays", de même qu'il exprime "la pleine conscience des représentants du peuple quant aux exigences de la prochaine étape et leur détermination ferme à poursuivre le processus de réformes institutionnelles". Il a fait remarquer aussi que le texte voté a pour objectif de "renforcer la pratique démocratique fondée sur des bases constitutionnelles solides, conformément à des règles claires et transparentes, pour assurer une représentation électorale équilibrée et réelle et fournir les garanties à même de concrétiser le principe d'égalité". Après avoir salué les efforts déployés pour l'étude de ses dispositions et l'examen minutieux des détails techniques, le ministre a rappelé que ladite loi s'inscrit dans le prolongement de la démarche de réforme politique

et administrative, après la révision de la loi organique portant régime électoral et de la loi relative au découpage territorial du pays, en vertu de laquelle 11 nouvelles wilayas ont été créées, ces deux textes ayant été adoptés par les deux chambres du Parlement, dans une démarche "qui confirme l'harmonie entre ces dernières autour de ce processus de réforme". Ce projet de loi, qui vient "adapter la cartographie électorale au nouveau découpage territorial et garantir l'égalité entre toutes les wilayas du pays", traduit "l'engagement constant de l'Etat à ne marginaliser aucun territoire et à consacrer le principe d'égalité dans la représentation territoriale sur le terrain, garantissant ainsi une intégration équilibrée de toutes les composantes du pays dans le processus démocratique", a-t-il souligné.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

## L'Algérie déterminée à récupérer les fonds détournés

Une détermination présidentielle visant à récupérer les fonds publics détournés par «les voleurs de la République». Que ces fonds soient des deniers détournés et détenus dans des comptes locaux ou bien transférés sur des comptes bancaires «offshore». Donc, cette détermination des pouvoirs publics algériens à ne plus fermer l'œil au sujet de l'argent de l'Etat détourné par des responsables dont l'intégrité fait gravement défaut, n'est pas un passage d'orage d'été, ostentatoire et sans conséquences palpables. Parait-il que cette procédure présidentielle a été bien étudiée et longuement planifiée, ne laissant pas la moindre manœuvre de la part des voleurs de l'argent du peuple. Effectivement, j'avais suivi les réactions de quelques soi-disant personnes installées à l'étranger, se faisant passer pour des opposants «démocrates», épris de justice et d'égalité. Ils font tout, afin de discréditer toute initiative, visant à mettre de l'ordre dans le chaos qu'eux-mêmes avaient installé. Logiquement et honnêtement, l'on s'oppose au régime quand l'on constate visiblement qu'il y a une politique suivie, allant au sens contraire des intérêts de l'Etat. Vouloir récupérer l'argent volé, n'est pas contraire aux intérêts de l'Etat et du peuple algérien. Cela serait contraire aux intérêts des hordes de voleurs et de leurs protecteurs étrangers. Nous souhaitons de notre part que l'Etat algérien renforce, de plus en plus, les mécanismes de contrôle et de suivi des circuits des finances publiques et notamment la nécessité du renforcement des textes juridiques y afférents. La corruption restera, à notre avis, la principale pierre d'achoppement, sur le chemin de toute initiative visant à installer des «purgés» dans les Institutions et les Entreprises de l'Etat. Il n'y aura jamais de mise en ordre dans ces institutions, sans mettre fin, ou du moins en atténuer l'effet néfaste de la corruption. Ce n'est pas certes facile mais ce n'est également impossible. Tout s'achète et se vend, sans le moindre problème, par le moyen indétectable de l'argent sale qui fait rage! Le grand souhait de ce peuple n'était toujours autre que de voir les pouvoirs publics se mobiliser corps et âme, de sorte à empêcher que quelques responsables malhonnêtes, touchent aux deniers publics. Les Algériens ne pouvaient que clamer très haut leur approbation et le contentement, à l'égard de toute initiative, présidentielle ou autre, ayant comme but, de frapper fort sur les mains des voleurs. C'est bien de récupérer les fonds détournés. Cependant, il sera, encore meilleur, de corriger les fautifs.

Démocratie participative

Sayoud réaffirme

## l'engagement de l'Etat

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a réaffirmé, lundi, l'engagement de l'Etat en faveur de l'instauration effective de la démocratie participative et de la consolidation du principe d'égalité entre toutes les régions du pays dans différents domaines. Répondant aux préoccupations des présidents des groupes parlementaires à l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le projet de loi fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement, le ministre a souligné qu'"il y a une volonté politique, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour bâtir une Algérie ouverte à tous, qui incarne concrètement le principe de la démocratie participative". Il a estimé que l'Algérie a franchi "des étapes considérables" dans ce domaine, rappelant les nombreux textes législatifs ayant renforcé cette démarche, à l'instar de l'amendement technique de la Constitution et de la loi sur les partis politiques. S'agissant du projet de loi en débat, le ministre a indiqué que les dispositions qu'il contient visent, dans leur ensemble, à harmoniser le processus électoral avec le nouveau découpage territorial, afin de "consolider le principe d'égalité entre toutes les wilayas".

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

## Dessalement, levier de sécurité hydrique

**F**ace à un stress hydrique chronique et à la pression croissante sur ses ressources naturelles, l'Algérie a fait du dessalement de l'eau de mer un pilier central de sa stratégie de sécurité hydrique. «Le dessalement d'eau de mer est devenu une base incontournable de la sécurité hydrique en Algérie», affirme Mouloud Hachlaf, assistant du PDG de la Société algérienne de dessalement de l'eau (filiale de Sonatrach). Intervenant sur la chaîne 3 de la Radio algérienne, il a souligné que le Président de la République insiste sur la nécessité d'assurer un service optimal d'alimentation en eau potable, en s'appuyant sur la diversification des ressources. Cette diversification combine barrages, nappes phréatiques, eaux dessalées et traitement des eaux usées. Aujourd'hui, l'Algérie couvre 42 % de ses besoins en eau potable grâce au dessalement, contre 18 % auparavant, soit 3,7 millions de mètres cubes par jour. La montée en puissance du secteur s'explique par la mise en service récente de cinq méga stations et la réception du programme complémentaire n°1 qui a renforcé les capacités installées. Des projets supplémentaires sont en cours dans les wilayas de Tlemcen, Chlef et Mostaganem, avec l'objectif de porter la production totale à 5,7 millions de mètres cubes/jour à l'horizon 2030. Selon Hachlaf, chaque station représente un investissement majeur, allant de 250 à 420 millions de dollars. La société assure la production, tandis que la distribution est confiée à l'Algérienne des eaux. La maintenance préventive, planifiée deux à trois fois par an, garantit un fonctionnement continu, avec des interventions limitées à quelques jours pour ne jamais interrompre l'approvisionnement. Les contraintes environnementales restent un enjeu: turbidité de l'eau, algues et crues peuvent perturber les stations, nécessitant parfois des adaptations technologiques. Les stations mobiles, alimentées par énergies renouvelables, complètent l'approvisionnement notamment dans le Sud, là où les nappes souterraines sont insuffisantes ou salées. En conjuguant dessalement, gestion des barrages, traitement des eaux usées et innovation technologique, l'Algérie cherche à sécuriser l'eau potable pour ses populations et ses secteurs stratégiques, tout en renforçant sa souveraineté hydrique. « Nous travaillons dans la prévention pour ne jamais subir », conclut Hachlaf, soulignant que ces investissements lourds visent à assurer l'accès équitable à l'eau et à préparer le pays aux défis climatiques des prochaines décennies.

## Exportation et logistique

## La 2ème conférence africaine le 21 avril à Alger

**L**a deuxième édition de la conférence africaine de l'exportation et de la logistique se tiendra le 21 avril à Alger, avec la participation de plus de 200 entreprises nationales et étrangères, a indiqué lundi un communiqué de l'organisme organisateur. Prévu à l'hôtel "Sheraton", cet événement est organisé par la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), sous le patronage du ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations. La conférence réunira également des représentants de plus de 30 pays africains et des entreprises actives dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourde et légère, ainsi que les services, à l'instar des banques, des assurances, du transport et de la logistique. Selon la même source, cette rencontre vise à examiner les moyens de renforcer les échanges commerciaux sur le continent africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Elle permettra également d'aborder les questions liées à la maîtrise des coûts logistiques et à l'identification des opportunités de promotion des produits algériens sur les marchés africains, dans l'objectif de soutenir la diversification des exportations hors hydrocarbures.

## Industrie pharmaceutique

## Vers une importante réunion au ministère ce mercredi

**L**e Vice-président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), et néanmoins membre de l'Observatoire national de la veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, Mehdi Bouchene a indiqué mardi que la réunion prévue demain mercredi au ministère de l'Industrie pharmaceutique «s'inscrit dans un contexte de vigilance accrue autour de la disponibilité des médicaments en Algérie», affirmant que cette rencontre périodique permettra d'examiner de manière «claire, honnête et objective» les situations de rupture et de tension, en citant précisément les produits concernés et en évaluant les mesures à renforcer. Selon le convive de l'émission «L'invité du jour» de la chaîne 3 de la Radio algérienne, l'objectif est «de maintenir un équilibre du marché» et «d'anticiper d'éventuelles perturbations liées notamment aux tensions géopolitiques internationales qui pourraient impac-

ter les chaînes d'approvisionnement». Dans cette dynamique, il dira que les notes diffusées samedi dernier par le ministère ont constitué un tournant important, estimant qu'elles ont appelé l'ensemble des opérateurs «à signaler toute difficulté liée au transport, au déchargement ou à l'approvisionnement en matières premières», précisant que «parallèlement, des commissions d'enquête mixtes, composées des services du commerce et de l'industrie pharmaceutique, ont été déployées au niveau des wilayas».

Selon cet expert, leur mission consiste «à contrôler les producteurs, les importateurs et les distributeurs afin de vérifier le respect des programmes prévisionnels, d'identifier d'éventuelles pratiques non réglementaires et de s'assurer que les stocks disponibles sont effectivement injectés dans le circuit de distribution. Ces inspections peuvent déboucher sur des sanctions allant

jusqu'à la fermeture d'établissements en cas de manquements graves». Concernant les médicaments en tension, Mehdi Bouchene a précisé que la situation reste globalement maîtrisée.

«Les chiffres varient entre 30 et 60 produits qui sont soit en rupture, soit en tension», a-t-il indiqué, en distinguant deux catégories: «les produits disponibles mais difficilement accessibles, estimés entre 20 et 30», et «ceux totalement indisponibles, beaucoup moins nombreux». Il s'agit notamment de dépendance aux matières premières importées, principalement d'Asie, de contraintes logistiques liées au transport international, ou encore de choix économiques des laboratoires qui privilégient des marchés plus rentables. Certains médicaments peu coûteux, autour de 200 dinars, ne sont pas fabriqués localement car leur production n'est pas jugée viable économiquement», explique M Bouchene.

## Mécanisation agricole

## Les instructions du président de la République saluées

**L**es professionnels du secteur agricole ont salué les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche, afin de garantir la préparation de la prochaine campagne moisson-battage, à travers le renforcement de la mécanisation, estimant qu'elles permettront de mener l'opération dans des conditions optimales adaptées à l'abondance de production attendue.

Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Slimane Dribine, considère que ces décisions, qui traduisent l'attachement du président de la République à développer et à moderniser le secteur agricole, viennent répondre aux demandes croissantes des agriculteurs en matériels nécessaires pour améliorer les rendements, essentiellement dans les filières stratégi-

ques, à leur tête la filière céréalière. L'UNPA accompagnera sur le terrain la mise en œuvre de ces décisions, a-t-il assuré, insistant sur l'impératif de fournir les équipements aux agriculteurs de manière équilibrée à l'échelle nationale, selon les quantités de production attendues dans chaque région.

Ces mesures viennent compléter les décisions proactives prises par le président de la République lors d'une réunion de travail consacrée, en janvier dernier, à la mécanisation agricole, au cours de laquelle il avait décidé la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, tous types confondus, au profit des agriculteurs, pour étendre les surfaces cultivées et accroître le rendement de la production agricole nationale, ainsi que la création d'un Conseil national de la mécanisation agricole, a rappelé M. Dribine. Pour sa part, le président de la Chambre d'agricul-

ture de la wilaya d'Alger, M. Ibrahim Djeribia, a souligné que l'intérêt accordé à la mécanisation du secteur, devenu une réalité tangible, permettra d'augmenter le rendement et de réduire les pertes résultant de l'utilisation des techniques de récolte traditionnelles.

Ces décisions interviennent à l'approche de la campagne moisson-battage (12 avril) qui "augure de récoltes abondantes grâce aux conditions climatiques favorables et aux importantes précipitations enregistrées cette année", a-t-il soutenu. Saluant l'engagement de l'Etat à renforcer la mécanisation du secteur, à travers la fourniture d'équipements agricoles adaptés aux spécificités de chaque région, l'intervenant a souligné l'importance de l'entretien du matériel et de la formation des agriculteurs et des opérateurs à l'usage efficace des équipements, tout en appelant à poursuivre les efforts de lutte contre la bureaucratie.

## Coopération dans le secteur minier

## Mme Karima Bakir Tafer reçoit le Groupe de la Banque mondiale

**L**a secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, a reçu, lundi à Alger, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie, Mme Cemile Hacıbeyoglu Ceren, avec laquelle elle a examiné les moyens de renforcer la coopération dans le secteur minier, a rapporté un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère en présence de cadres des deux parties, s'inscrit dans le cadre de la poursuite des consultations et des échanges et a constitué une opportunité d'examiner les perspectives de consolidation de la coo-

pération, notamment dans les aspects techniques, l'échange d'expertises et l'accompagnement des projets liés au développement du secteur des mines, précise la même source. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération en matière d'assistance technique ainsi que les projets en cours et futurs, en particulier ceux liés au développement du secteur minier en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la transformation minière, lit-on dans le communiqué. Dans ce contexte, Mme Bakir Tafer a présenté un exposé sur les principaux programmes de développement du secteur ainsi que les projets structurants en

cours de réalisation, à l'instar du cadre juridique régissant les activités minières en Algérie et les facilitations et incitations adressés aux investisseurs. Elle a également mis en avant les plans de développement du secteur, notamment en matière de valorisation, de transformation locale des ressources minérales à travers plusieurs projets structurants, outre le projet de la mine de fer de Gara Djebilet, le projet intégré de transformation du phosphate, le projet d'exploitation de la mine de zinc-plomb, ainsi que d'autres projets visant la production de matières premières destinées aux différentes industries de transformation.

Trafic de drogues et de psychotropes

## Un réseau criminel démantelé à Tindouf

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) à Tindouf ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues, et à la saisie de quantités de kif traité et de différents types de comprimés psychotropes, a indiqué lundi un communiqué de ce corps de sécurité. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, et suite à des informations parvenues aux services compétents, les éléments de la brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Tindouf ont pu démanteler un réseau criminel s'adonnant au trafic, au stockage et à la commercialisation de drogues et de comprimés psychotropes, précise le communiqué. "Après exploitation de renseignements, l'identité et l'adresse du suspect ont été déterminées. Une autorisation de perquisition a été obtenue du procureur de la République près le tribunal de Tindouf", indique la même source, ajoutant que l'opération s'est soldée par "la saisie de 6 g de drogue dure (cocaïne), 74 comprimés



psychotropes de type ecstasy et 2.411 capsules de prégabaline (300 mg)". Il s'agit, également, de la saisie de "129 comprimés hallucinogènes de type Tramadol, 950 grammes de kif traité, une seringue contenant 0,1 ml d'une substance stupéfiante d'origine inconnue, une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 65.000 DA, provenant des revenus criminels, un (1) véhicule touristique ainsi que six (6) téléphones portables". Par

ailleurs, les individus interpellés "seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tindouf, dès l'achèvement de l'enquête, pour crimes de trafic de drogues d'une extrême gravité portant atteinte à la sécurité nationale ainsi qu'à l'économie et à la santé publiques, notamment détention, vente, stockage, distribution et transport illicites de drogues et de comprimés psychotropes", a conclu le communiqué.

Rencontre des compétences médicales du pays et de la diaspora

## Pour une logique d'interaction permanente basée sur la complémentarité

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a pris part, dimanche par visio-conférence, à la cérémonie d'ouverture d'une rencontre ayant réuni dans la wilaya d'El Oued une pléiade de compétences médicales algériennes du pays et de la diaspora, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette rencontre s'est déroulée en présence du wali d'El Oued, M. Bahloul Larbi, à la tête d'une délégation comprenant des représentants du ministère de la Santé ainsi que des autorités locales, et s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Santé (le 5 avril de chaque année). A cette occasion, un groupe de médecins algériens établis à l'étranger a pris part à une rencontre initiée par le consulat d'Algérie à Nice, avec la participation qualitative de compétences et de staffs médicaux activant dans la wilaya d'El Oued, précise le communiqué. Dans une allocution à cette occasion, M.

Chaib a indiqué que "cette initiative vient dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la réunion virtuelle qu'il a coprésidée avec le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, le 27 octobre 2025, avec une pléiade de nos staffs médicaux de la diaspora", ajoute le communiqué. Il s'agit également d'une occasion pour "concrétiser les orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer l'implication des compétences nationales à l'étranger dans les processus de développement national, notamment dans le secteur de la santé, auquel l'Etat algérien accorde un intérêt majeur", comme en témoignent "les efforts colossaux consentis pour développer le système national de santé". "Ces efforts se sont traduits positivement par le positionnement de l'Algérie en tant que pays leader aux niveaux régional et continental dans l'indice de développement humain (IDH) des Nations Unies", a-t-il souligné. Le secrétaire d'Etat a, à ce titre, appelé "les compétences médicales participantes à passer à la commu-

nication permanente et efficace à travers l'engagement dans des projets concrets, en harmonie avec la politique nationale menée dans le domaine de la santé". "L'organisation de cette rencontre dans le contexte de la célébration de la Journée mondiale de la santé n'est pas seulement une occasion symbolique mais une concrétisation effective du passage d'une logique de communication conjoncturelle à une logique d'interaction permanente basée sur la complémentarité et l'action commune", a-t-il dit. Il a ajouté que "cette activité constitue une plateforme pratique pour renforcer la coopération entre les différents acteurs à l'intérieur du pays et à l'étranger, et contribue à la valorisation des compétences médicales nationales établies à l'étranger, tout en examinant les voies et moyens de les intégrer dans la dynamique nationale visant à développer le secteur de la santé et à renforcer la qualité des services sanitaires fournis au citoyen à travers tout le territoire national", conclut le communiqué.

Sécurité sanitaire

## Réunion du Conseil d'orientation de l'ANSS

Le Conseil d'orientation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) s'est réuni, lundi, au siège de l'institution, à l'occasion de la sixième session ordinaire de son cycle, indique ce mardi un communiqué de l'agence. Selon la même source, « la réunion a été présidée par le Directeur de cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, en présence du professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécu-

rité sanitaire, ainsi que des membres du Conseil d'orientation et des cadres et responsables de l'agence ». Lors de cette session, les participants ont procédé à l'adoption des différents points inscrits à l'ordre du jour. Selon le même communiqué, parmi les principaux dossiers examinés figurent « la stratégie nationale de sécurité sanitaire pour la période 2025-2030 », « le bilan des activités et des actions menées par l'Agence nationale de sécurité sanitaire durant l'année 2025 »,

« le projet de plan d'action et le budget de l'agence pour l'année 2026 » et « le rôle, les missions et les modalités de fonctionnement du délégué de wilaya de l'Agence nationale de sécurité sanitaire », précisant que « cette réunion s'inscrit dans le cadre du renforcement de la gouvernance du système de sécurité sanitaire en Algérie et de la mise en œuvre d'une vision stratégique visant à améliorer la prévention et la gestion des risques sanitaires ».

In-Salah

## 04 morts et 03 blessés dans un accident de la circulation

Quatre personnes ont perdu la vie et trois autres ont été blessées lors d'un accident de la circulation survenu lundi dans la wilaya d'In-Salah, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur le tronçon de la route nationale RN-1 reliant In-Salah à Tamanrasset, lorsqu'un camion citerne est entré en collision avec un véhicule utilitaire, faisant quatre morts et trois blessés à divers degrés, a précisé le chargé de communication auprès de la direction locale de la Protection civile, Bachir Hamdi. Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital d'In-Salah, tandis que les blessés ont été transportés, après avoir reçu les premiers secours, vers la même structure de santé, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

BMPJ de Bouira

## Démantèlement d'une bande de quartiers et saisie d'armes blanches

Une bande de quartiers composée de 13 individus a été démantelée et une quantité d'armes blanches a été saisie lors d'une opération sécuritaire menée dans la ville de Bouira par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), a rapporté lundi un communiqué des services de la sûreté. Menée dans le cadre des efforts des services de la police visant à lutter contre toutes formes de criminalité en milieu urbain, cette opération a été menée ces derniers jours par la BMPJ de Bouira à la cité ex-écotec de la ville, ainsi que dans un autre quartier. Suite à une plainte et un appel d'intervention sur le numéro vert des services de la sûreté, les éléments de la BMPJ ont vite réagi et réussi à mettre fin à cette bande de quartiers qui comprend parmi ses membres des repris de justice, et qui était impliquée dans une violente rixe qui a failli tourner au drame avec l'utilisation d'armes blanches, a précisé le communiqué. Les malfaiteurs qui ont causé les troubles et porté atteinte à l'ordre public ont été arrêtés et des armes blanches ont été saisies lors de cette opération sécuritaire, est-il précisé. Après accomplissement des procédures d'enquête, les 13 personnes composant la bande de quartiers, ont été toutes présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Bouira, selon la même source.

Cuivre des réseaux d'internet et des chemins de fer

## Saisie à Souk Ahras de 10 quintaux de câbles

Les éléments de la police judiciaire de la 9ème sûreté urbaine de la wilaya de Souk Ahras, en coordination avec la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), ont réussi à saisir 10 quintaux de câbles en cuivre appartenant à Algérie Télécom et à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps constitué. Cette opération, ayant permis l'arrestation d'un suspect, a été menée suite à des informations parvenues aux services de police faisant état d'un individu impliqué dans le vol de câbles en cuivre qu'il transportait à bord d'un véhicule utilitaire, a précisé le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Hamza Fassi. Un plan opérationnel a été aussitôt mis en place, permettant l'interception du véhicule. La fouille a permis de découvrir, à l'arrière de celui-ci, des fils de cuivre sous forme de ballots, d'un poids total de 10 quintaux, selon la même source. Après l'accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le parquet local, en vertu d'un dossier pénal, à l'issue duquel un mandat de dépôt a été prononcé à son encontre, a-t-on ajouté de même source.



وكالة امداد

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT  
DU LOGEMENT

**A. A. D. L**

N° Identification Fiscale: 000016001405697

Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran

**AGENCE REGIONALE D'ORAN**

PROGRAMME DE LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES

**REALISATION DES TRAVAUX**

**La Réalisation en TCE de 600 logements promotionnels aidés et 00 logements promotionnels libres avec 00 locaux à usage professionnel et commercial y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » sis à OUZIDANE UB 22, la commune de CHETOUANE, Wilaya de TLEMCEM**

## AVIS D'INFRUCTUOSITE

DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE  
CAPACITES MINIMALES N°03/26/LPA/DRO/AADL du 19/03/2026  
- RELANCE SUITE A UNE INFRUCTUOSITE -

Conformément aux dispositions des articles 4.7, 4.6.1.2 et 4.8 de la décision N°42/DG/AADL/2017 du 27/04/2017 régissant la passation des marchés publics de l'Agence Nationale de l'Amélioration et de Développement du Logement (AADL) ORAN, la direction régionale d'Oran déclare que l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°03/26/LPA/DRO/AADL du 19/03/2026 relatif à La Réalisation en TCE de 600 logements promotionnels aidés et 00 logements promotionnels libres avec 00 locaux à usage professionnel et commercial y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » sis à OUZIDANE UB 22, la commune de CHETOUANE, Wilaya de TLEMCEM, est infructueux.

Le Directeur Régional  
de l'AADL Oran

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631006341 08.04.2026

WILAYA DE TLEMCEM  
DAIRA DE BENI BOUSSAID  
COMMUNE DE SIDI MEDJAHED  
ADRESSE : N° 07 RUE EL MODJAHID AFRA MILOUD SIDI M'RAJAHED CENTRE  
N°LF: 41000200001307901036

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° 01/2026

Le président de l'assemblée populaire communale de sidi medjahed, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'opération suivante :

**ENTRETIEN DU CHEMIN COMMUNAL N03 RELIANT LE CHEMIN DE WILAYA N 46  
AU VILLAGE DE BOUSSEDDRA SUR UNE LONGUEUR DE 06 KM**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de : 6.000.00 DA.  
Conditions d'éligibilité des candidats :

- \* Les entreprises qualifiées dans les domaines travaux publique - activité principale - catégorie 4 et plus.
- \* Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage (délivré par l'état) Relatives à des travaux de même nature (montant égale et plus 12.000.000.00 DA).
- \* **capacité financière** : la moyenne de chiffre d'affaire de trois (03) dernières années (2022-2023-2024) égale ou supérieure à 1/4 du montant de l'estimation administrative.

NB : Pour les entreprises nouvellement créées sont disposés de cette condition

**A- Dossier de candidature contient :**

1. Une déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée.
2. Une déclaration de probité dûment remplie, datée et signée
3. Les statuts pour les sociétés (copie)
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. Certificat de qualification et de classification **activité principale en travaux publique catégorie 4 et plus**
6. les Bilans financier set les références bancaires
7. La liste des matériels (justifier par les cartes grises et les assurances) (copie)
8. La liste nominative du personnel d'encadrement visée par la CNAS, accompagné par un certificat d'affiliation Réquisitionner par CNAS. (Copie)
9. Les références professionnelles.

**B- Offre technique contient :**

1. Une déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

**C- L'offre financière contient :**

1. La lettre de soumission dûment remplie et signée
  2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie et signée
  3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie et signée
- Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « technique » ou « financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 01 - l'objet de l'appel d'offres ».
- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours est commencée à partir de la date de sa première publication dans le BOMOP et la presse nationale et les journaux électronique.
  - Le jour et l'heure limite de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12H00 m.
  - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
  - Le dépôt des offres aura lieu service de Marchés bureau N° 14 : 1<sup>ère</sup> étage.
  - L'ouverture des dossiers de candidature, plis techniques et financiers s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 13H00 m.
  - L'ensemble des soumissionnaires sont invités d'y assister.
  - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente de cent (105) jours, calculée sur la base de la durée de préparation des offres quinze (15) jours augmentée de quatre vingt dix jours (90).

Le président de L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631006357 08.04.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA D'ORAN

Identification fiscale n°408002002031058

Avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigences de capacités minimales

n° ...../DPC/2026

La Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Oran ; lance un Avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigences de capacités minimales, en vue d'Acquisition de deux ambulances médicalisées au Profit de la Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Oran.

- Cet appel d'offre est ouvert avec exigence des capacités minimales aux : Fabricant, qui possède un registre de commerce - en cours de validité, accompagnée d'une notice permettant de déchiffrer les codes d'activités du soumissionnaire ; sont autorisés à prendre part à cet appel à la concurrence.

**Les Capacités financière:** Ayant une moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) dernières années supérieur ou égale à 9.000.000,00 DA (moyenne pondérés) justifiant par (C20 et/ou bilans) visé par les services des impôts.

**NB /Si** l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

**A) au titre de dossier candidature :**

Le dossier de candidature selon les pièces mentionnée sur l'article 12 du cahier des charges.

**B)- au titre de l'offre technique**

Le dossier de l'offre technique selon les pièces mentionnée sur l'article 12 du cahier des charges.

**C)- au titre de l'offre financière**

Le dossier de l'offre financière selon les pièces mentionnée sur l'article 12 du cahier des charges.

Pour être recevables, ces trois offres doivent être obligatoirement insérées séparément chacune dans un pli, cacheté et anonyme (assortie seulement de la mention "dossier candidature" ou "Offre technique" ou "Offre financière") et mises dans une 4<sup>ème</sup> enveloppe, également, anonyme, ne portant extérieurement que la mention :

**"Avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigences de capacités minimales**

n° ...../DPC/2026

Acquisition de deux ambulances médicalisées

au Profit de la Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Oran.

**"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" -**

Le tout devant être déposé auprès de la Direction de la Protection Civile d'Oran sis au rond point Hai Emir Abdelkader, Oran), le dernier jour de préparation des offres (de 8h 30 mn à 12h 00 mn).

La durée de préparation est fixée à Dix (10) jours, à compter de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans le B.O.MO.P ou dans l'un des deux organes de presse nationaux désignés cet effet.

L'ouverture des plis se fera le jour de dépôt des offres, à 13 h 00 mn, au siège de la D.P.C, sis à l'adresse ci-dessus, en séance plénière, et ce, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (Le présent avis tient lieu d'invitation pour ceux désireux d'y assister).

**N.B :** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres de soumission pendant une durée de 90 jours, augmentée de 21 jours correspondant à la durée de préparation et ce, à partir de la date de dépôt des offres.

Le Directeur de la Protection Civile de la Wilaya d'Oran

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631006287 08.04.2026

Après la tomate, les haricots verts enflamment le mercure

## La «fièvre» des prix gagne les marchés

Par B. Habib

Quels sont les légumes qui coûtent le moins cher à Oran malgré l'abondance de la production? La réponse est: «Aucun». Pourquoi sont-ils subitement devenus si chers? Qui a intérêt à empoisonner la vie des consommateurs? Avons-nous des commerçants ou des intermédiaires? La vérité est que cela n'a pas l'air de tourner rond depuis quelque temps. Et indéniablement, le torchon a plutôt l'air de brûler davantage encore entre les commerçants du secteur agricole et les consommateurs, à la suite de la flambée des prix de certains légumes de base comme dame Tomate, stagnant entre 150 et 200 DA le kilo depuis le mois de Ramadhan dernier, malgré la promesse d'une baisse progressive après la récolte d'avril brandie par les responsables du marché de gros d'El Kerma. «Avant le scénario de la tomate, les prix des légumes étaient déjà chers

en plein mois sacré dans nos marchés et il ne manque plus que de rentrer à la maison le couffin vide de légumes», regrette amèrement une vieille ménagère du marché de la rue des Aurès, transformé en vraie spirale infernale des prix tellement c'est le tollé. «Haricots verts à 600 DA le kilo au lieu de 350 DA auparavant, tomate entre 200 et 220 DA, laitue à 250 DA, courgette entre 150 et 250 DA; et même s'il reste vrai que les prix varient d'un marché à un autre, ce n'est pas au point où la marge de bénéfice atteint le double voire le triple», déplore un vieux consommateur à la vue de la dégradation ambiante du pouvoir d'achat à quelques semaines du début de la saison estivale.

Et on ne nous parle plus de grève de camionneurs car le problème est ailleurs. Pourquoi pas des marchés de solidarité pour atténuer les prix? Un sentiment d'exaspération jamais égalé s'est emparé des citoyens oranais à la vue de la cherté de la vie. On

susurre que le marché de Chteïbo, supposé être le moins cher, a été «contaminé» lui aussi par la fièvre des prix hors du commun. Qui veut détruire le pouvoir d'achat à Oran? Cette question taraude les esprits tant des citoyens que des professionnels qui, eux, renvoient la balle dans le camp des producteurs, arguant, selon leurs propos, le volet des «produits hors saison». Un consommateur suggère à ce propos la création au marché de gros d'un espace dédié à la «vente directe» aux citoyens, comme c'est le cas pour les agriculteurs. D'après certains consommateurs, «c'est une des manières usuelles et pratiques qui permet de lutter efficacement contre les revendeurs qui influent sur les prix des légumes» et par la même occasion, contrecarrer la spéculation devenue monnaie courante et ancrée dans le patrimoine génétique des commerçants, en dépit des instructions et des mesures prises par les pouvoirs publics.

Premier forum national du programme de qualification des jeunes leaders

## Forte dynamique nationale pour former une jeunesse active

Le premier forum national du programme de qualification des jeunes leaders, dont les travaux se sont achevés, dimanche à Oran, après s'être déroulés du 2 au 5 avril, a constitué une étape marquante dans le processus de soutien et d'autonomisation des jeunes. Près de 1.000 jeunes porteurs de projets, issus de divers domaines, y ont participé, bénéficiant d'un encadrement spécialisé et d'un accompagnement pratique visant à concrétiser leurs idées sur le terrain. Le forum s'est distingué par la participation de plusieurs responsables, lors de la cérémonie d'ouverture, présidée par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, du ministre de l'Education nationale, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab, ainsi que du conseiller du Président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mustapha Saïdj. Les sessions de haut niveau, articulées autour de trois axes principaux, «La jeunesse et la fabrication de l'avenir: opportunités d'autonomisation dans les politiques nationales», «Valeurs et conscience du leadership: construire la personnalité des jeunes leaders dans un monde en mutation» et «De la connaissance à l'innovation: efficacité et engagement des jeunes à l'ère de la transparence et de la transformation numérique» ont réuni plusieurs ministres, responsables d'organismes nationaux, ainsi que des experts et universitaires, à l'instar de la ministre des Relations

avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, de la présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mousserati, du vice-président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la Nation, M. Bouroukba Aïssa, ainsi que du scientifique algérien Belkacem Haba. Ce forum a constitué la phase finale du premier parcours du projet «DZ Young Leaders», qui comprend trois parcours intégrés, chacun encadrant 1.000 jeunes leaders sur une durée de quatre mois, avant une clôture par un forum national dédié à la présentation des résultats et à l'échange d'expériences. Selon les organisateurs, ce programme figure parmi les initiatives nationales majeures visant à structurer et qualifier la jeunesse algérienne à travers toutes les wilayas, en mobilisant les talents, en les accompagnant et en les orientant vers des projets à impact socio-économique durable. Plus de 75.000 jeunes se sont inscrits à ce programme, dont plus de 5.000 ont élaboré des feuilles de route pour des pro-

jets concrets dans divers domaines. Parmi ces initiatives, 1.000 projets ont été retenus pour bénéficier d'un accompagnement approfondi durant une année complète. Les participants ont exprimé leur optimisme quant à la réussite de cette initiative, soulignant que ce forum constitue une réelle opportunité pour développer leurs projets grâce aux ateliers pratiques et aux sessions de formation encadrées par des experts, renforçant ainsi leurs compétences en leadership et leur engagement dans le développement. De nombreux ateliers ont été organisés, répartis entre ateliers de planification personnelle et ateliers d'encadrement de projets, avec un suivi assuré par des formateurs nationaux et internationaux. Les jeunes participants ont également salué l'importance accordée à la jeunesse dans la stratégie de développement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, estimant que cette approche traduit une volonté politique réelle de les autonomiser et de les impliquer dans la construction de l'Algérie nouvelle. Ils ont relevé que les politiques publiques récentes ont renforcé la présence des jeunes dans les es

## Journée scientifique sur le cancer du poumon 130 malades reçus en 2025 à l'EHU

Dans le cadre de la poursuite d'un programme scientifique de formation continue, destiné pour le personnel médical, la Direction de l'Etablissement Hospitalier Universitaire «1er Novembre 1954» à l'USTO, a organisé ce lundi, une journée scientifique sur l'imagerie dans le dépistage du cancer du poumon. Selon le premier responsable de l'EHU, le dépistage du cancer du poumon par scanner à faible dose, est une première en Algérie. Et d'ajouter, «cette méthode permettra une meilleure prise en charge du malade en matière de dépistage». On apprend sur les lieux de ce rendez-vous scientifique que l'EHU a été doté tout récemment d'un matériel scientifique de dépistage du cancer, en attendant l'arrivée d'un matériel pour la médecine nucléaire. Pour le professeur Tahraoui Nadia, première responsable du service imagerie et de radiologie médicale du même hôpital, celle-ci a déclaré que le cancer du poumon est très fréquent dans le monde et en Algérie, il est en constante croissance chez l'homme et la femme. Pour le professeur en pneumologie Wardi Aïssa, le cancer du poumon est classé en première position dans les cancers mortels. Pour l'ensemble des spécialistes, le dépistage précoce est la seule solution pour permettre au malade de vivre quelques années de plus. En 2025, l'EHU «1ER Novembre 1954» a reçu pas moins de 130 malades. Toutefois, rappelons qu'en Algérie, le nombre de malades, atteints du cancer, se situe entre 8.000 et 10.000. **A.Kader**

Bir El Djir

## Le Wali inspecte le chantier du nouveau palais de justice

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchen, a effectué ce lundi 06 avril une visite d'inspection déterminante au chantier du nouveau palais de justice de Bir El Djir. Cette sortie de terrain, menée en présence du président de la Cour d'Oran et du procureur général, s'inscrit dans le cadre du suivi rigoureux des projets structurants de la wilaya. Actuellement en phase terminale d'équipement, cet imposant édifice judiciaire se prépare à ouvrir ses portes très prochainement. Lors de sa tournée à travers les différents services, le chef de l'exécutif a insisté sur la qualité des finitions et la modernisation des installations, afin de répondre aux standards de la justice électronique. L'entrée en service de cette nouvelle infrastructure constitue un véritable soulagement pour le secteur de la justice dans la capitale de l'Ouest. Elle vise prioritairement à désengorger le tribunal de Fellaoucene (ex-Cité Djamel), arrivé à saturation depuis plusieurs années. En plus de fluidifier le traitement des dossiers, ce palais de justice offrira un cadre de travail digne et ergonomique pour les magistrats, les avocats et le personnel administratif. Sur le plan technique, l'ouvrage a été conçu pour optimiser l'accueil des justiciables. Il dispose de trois grandes salles d'audience modernes, d'une vaste salle d'archives sécurisée, de nombreux bureaux administratifs ainsi que d'espaces de convivialité, dont une salle de repos dédiée aux avocats. Ce projet vient ainsi renforcer la carte judiciaire d'Oran et rapprocher l'administration des citoyens de la zone Est de la wilaya en pleine expansion.

## Opération de nettoyage du site adjacent au Jardin Méditerranéen

Conformément aux instructions de M. Ibrahim Ouchen, wali d'Oran, et dans le cadre des mesures d'assainissement et de propreté environnementale, Le CET a mené le lundi 6 avril 2026, une opération de grande envergure pour nettoyer le site adjacent au Jardin Méditerranéen, propriété de l'État. Toutes les structures restantes ont été démolies et les gravats ont été transportés vers le centre de traitement de Hassi Ben Okba en 11 chargements de camion, soit un total de 165 tonnes. L'opération a permis de nettoyer plus de 60 % du site et l'enlèvement complet des gravats devrait être achevé prochainement. L'établissement a déployé des ressources matérielles et humaines, notamment 2 chargeuses et nacelles élévatrices, 4 camions de 15 tonnes, 1 camion de 2,5 tonnes et 10 ouvriers polyvalents.



## Radio Aïn Temouchent La diffusion passe en continue



Le lancement de l'extension de la diffusion radiophonique de la station régionale de Radio Aïn Temouchent sur un horaire de 24 heures sur 24 a été donné dimanche. Supervisant cette opération, le directeur général de la Radio algérienne, Adel Salakdjiki était accompagné du wali, a indiqué que cet événement intervient parallèlement au développement et au renforcement du service de diffusion en direct via la technologie du "live streaming", dans le cadre d'une démarche visant à moderniser la performance médiatique et à consacrer un service public continu pour la radio régionale. A cette occasion, il a rappelé les atouts dont regorge la wilaya d'Aïn Temouchent, la qualifiant de "modèle intégré de convergence des potentialités naturelles et économiques, doté d'un patrimoine culturel diversifié". Il a ajouté que "dans cette optique, le passage de Radio Aïn Temouchent à une diffusion continue constitue un choix réfléchi, visant à permettre à la radio régionale d'accompagner cette richesse multidimensionnelle et son processus de développement, tout en assurant une présence médiatique permanente, en transmettant cette dynamique avec fidélité et professionnalisme au citoyen et en faisant de la radio un véritable miroir de cette vitalité à tout moment". De son côté, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a salué "le rôle important de la radio locale en tant que partenaire permanent dans la valorisation des efforts de développement, dans le cadre de la consolidation du service public". Pour rappel, la diffusion en direct de Radio Aïn Temouchent a débuté en mars 2007 avec une programmation de 8 heures par jour, avant d'être étendue à 11 heures quotidiennes en 2009, pour passer à une diffusion continue à partir d'aujourd'hui dimanche, avec une grille de programmes riche et variée, selon le directeur de la radio locale, Tahar Cherad. A cette occasion, une convention de partenariat a été signée entre la radio régionale d'Aïn Temouchent et la Chambre de commerce et d'industrie de wilaya "Sufat", en présence du directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Ismaïl Chakib Kouidri.

## Salon national des jeunes entrepreneurs à Mascara

### Présentation de modèles réussis de startups

Le premier Salon national des jeunes entrepreneurs, qui se poursuit jeudi à la Bibliothèque centrale de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, met en avant des modèles réussis et exemplaires de startups créées par des étudiants universitaires, a-t-on constaté. Dans le cadre de cet événement, une startup spécialisée dans une application intelligente en médecine, créée par Amir Abdelmalek, étudiant en quatrième année de chirurgie dentaire à l'Université de Sidi Bel-Abbes, attire particulièrement l'attention de nombreux visiteurs, notamment les étudiants de l'an-

nexe de médecine de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara. Le créateur de cette startup a indiqué à l'APS que son entreprise, créée en 2025, développe une application mobile intelligente fournissant toutes les informations nécessaires sur les cliniques privées dans différentes spécialités médicales à travers les wilayas du pays. L'application permet également la prise de rendez-vous médicaux, offre des consultations à distance aux patients et propose des services de marketing électronique pour les entreprises spécialisées dans la vente de médicaments et de pro-

duits parapharmaceutiques. Il a ajouté que cette startup, actuellement opérationnelle, a remporté plusieurs concours nationaux, dont la troisième place lors des Journées nationales de l'innovation à Relizane, en septembre dernier, ainsi que la première place au concours national des applications innovantes organisé du 4 au 6 février de cette année. Il a précisé que cette entreprise, financée par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, a obtenu le label de "projet innovant" délivré par l'Institut national algérien de la propriété industrielle.

## Université «Djillali Liabès» (Sidi Bel-Abbès)

### L'UDL s'adjuge 64 labels de projets innovants

Par Mohamed Nouar

L'Université «Djillali Liabès» (UDL) de Sidi Bel-Abbès vient de franchir un cap exemplaire dans le paysage de l'enseignement supérieur algérien. En s'adjugeant 64 labels de projets innovants, l'institution ne se contente pas d'une simple performance comptable; elle consacre une mutation profonde de son ADN institutionnel. Ce résultat probant propulse l'université au zénith de la hiérarchie académique nationale, illustrant une transition réussie vers le modèle de «l'Université de troisième génération» où le savoir ne se contente plus d'être transmis, mais se mue en levier de souveraineté économique. L'obtention de ces labels n'est pas le fruit du hasard, mais l'aboutissement d'une architecture d'accompagnement savamment orchestré. Sous l'impulsion du Professeur Bouziani Merahi, recteur de l'un-

versité, l'établissement a opéré un glissement stratégique de la théorie vers l'application pragmatique. Cette vision repose sur une doctrine claire, à savoir transformer l'étudiant d'un réceptacle de connaissances en un vecteur de solutions. L'université s'est ainsi muée en un écosystème fertile, brisant les cloisons entre les amphithéâtres et les réalités du tissu socioéconomique. Comme le souligne la Direction, cette dynamique s'inscrit dans la trajectoire nationale de numérisation et de diversification économique, visant à substituer une économie de la rente par une économie fondée sur le savoir. Le succès de l'UDL repose sur une structure d'appui bifide, alliant conseil stratégique et appui technique. En parallèle d'un côté sous l'égide du Docteur Allami Ahmed, cette structure agit comme un creuset de maturation. Elle offre aux porteurs de projets un dispositif intégré allant de l'ingénierie financière à la gestion de l'in-

novation. Ici, l'idée est mise à l'épreuve du marché, encadrée par des experts qui veillent à la viabilité commerciale de chaque concept et de l'autre côté, le laboratoire de fabrication Fablab, bras technique dirigé par le Docteur Nahari Larbi, permet la transition cruciale de l'abstrait vers le concret. Grâce aux ressources technologiques mises à disposition, les étudiants parviennent à la phase de prototypage, étape indispensable pour valider la faisabilité industrielle de leurs innovations. Les secteurs investis par ces 64 projets labellisés témoignent de la richesse intellectuelle de la communauté universitaire, à savoir une technologie de pointe, des solutions industrielles et des services numériques et énergies renouvelables. Ces domaines, identifiés comme prioritaires par l'État, trouvent à Sidi Bel-Abbès une pépinière de talents capables de répondre aux besoins pressants du marché.

## Quartier Tefrent (Chlef)

### La dégradation de la route isole les habitants

Par N. Aymen

Les habitants du quartier Tefrent, situé dans le village de Sidi Moussa relevant de la commune d'El-Dhahra, dans la wilaya de Chlef, vivent une situation difficile en raison de la forte dégradation de la route menant à leur localité. Ainsi, en l'absence de toute opération d'aménagement, les déplacements quotidiens deviennent particulièrement pénibles. Selon des témoignages concordants, cette voie souffre depuis des années d'un manque d'entretien. En période hivernale, elle se transforme en bourbiers et en fla-

ques d'eau, entravant la circulation des piétons comme des véhicules. En été, la situation se dégrade davantage avec la poussière omniprésente, affectant la santé des riverains et détériorant leurs conditions de vie. Les habitants soulignent également que cette situation impacte directement plusieurs aspects de leur quotidien notamment la difficulté pour les élèves de rejoindre leurs établissements scolaires ainsi que l'accès compliqué des ambulances et des services essentiels en cas d'urgence, sans oublier les dommages causés aux véhicules en raison de l'état délabré de la route. Face à cette réa-

lité, les citoyens appellent les autorités locales et de wilaya à intervenir en urgence pour l'aménagement de cet axe et le désenclavement de la zone, estimant que l'amélioration des infrastructures constitue un droit fondamental pour garantir un minimum de conditions de vie dignes. Cette situation remet en lumière la problématique de la prise en charge des zones d'ombre et la nécessité d'intégrer ce type de préoccupations dans les priorités des programmes de développement afin d'assurer un équilibre territorial et de répondre aux attentes des citoyens à travers la wilaya.

## A l'approche de la réception des moutons importés à Tiaret

### Le S.G de la wilaya inspecte le point de collecte à Sebaine

Par L. Bouhala

Dans le cadre des préparatifs en cours pour la réception des moutons sacrificiels importés et l'organisation de leur vente dans des conditions optimales, le S.G de la Wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, actuellement en charge de la gestion des affaires de la Wilaya, a inspecté, ce dimanche dernier, le point de collecte du bétail importé dans l'unité de production «Si Abdelkrim», située dans la commune de Sebaine, daïra de Mahdia. Cette visite a permis d'éva-

luer l'état de préparation des installations et de passer en revue les différentes dispositions organisationnelles et logistiques mises en place pour assurer la bonne réception des animaux sacrificiels destinés à la Wilaya de Tiaret et leur mise à disposition des citoyens dans le respect des normes sanitaires et d'hygiène. L'inspection s'est déroulée en présence du Président de l'APW, M.Oukel Bekheira, ainsi que des autorités locales, du Directeur des services agricoles et du Directeur de l'unité de production. Il convient de noter que la distribution

des centres de collecte de bétail importé dans toute la wilaya a été organisée via plusieurs points situés dans différentes communes et exploitations agricoles, conformément à un plan d'organisation visant à assurer le bon déroulement du processus et à rapprocher les points de vente des citoyens. Ceci contribuera à faciliter l'achat des moutons sacrificiels dans les meilleures conditions possibles. Les points de collecte de bétail couvriront les zones suivantes: - Points de collecte de céréales dans les communes de Sidi Abderrahmane, Takhemaret, Frenda, Torriche à Oued Lili et Ain El D'heb. -L'Institut national de l'élevage à Ksar Chellala. -La ferme pilote Khattab Mokhtar à Mechraâ-Sfa. -La ferme pilote Boukhetache Bouziane à Rahouia. -La ferme pilote Cherif Eddine à Sougueur. -L'unité de production agricole Kaid Ahmed à Tiaret. -La ferme pilote Haider à Melakou. -La ferme pilote Si Abdelkrim à Sebaine. -La ferme modèle Si Naili à Rchaïga. -Sur le territoire de la commune de Meghila, dans les anciens locaux de la mairie. -À la coopérative céréalière et de légumes secs (CCLS) de Dahmouni, et enfin à l'ancienne coopérative agricole (CASAP) dans la commune d'Aïn Bouche kif.

## 24ème édition de la Fête de l'olive à Béjaïa Entre héritage ancestral et défis de modernisation

Par Hocine Smaïli

Béjaïa accueille la 24e édition de la Fête de l'olive, un rendez-vous désormais incontournable qui met à l'honneur un produit emblématique du terroir local. Entre expositions, dégustations et échanges entre professionnels, l'événement se tient dans un contexte marqué par une récolte exceptionnelle, mais aussi par des défis persistants liés à la modernisation et à l'organisation de la filière oléicole. La maison de la culture de Béjaïa abrite, depuis hier, la Fête de l'olive, qui se tient jusqu'au 9 avril prochain. Pour sa 24e édition, la manifestation attire déjà un public nombreux, passionné par les produits du terroir et les traditions locales. Outre l'exposition d'olives et d'huiles d'olive, des ateliers de dégustation ainsi que des démonstrations artisanales figurent également au programme. Ville au riche patrimoine agricole, Béjaïa célèbre à travers cet événement l'olivier, symbole de paix et de savoir-faire ancestral. Cette fête oléicole traditionnelle constitue une occasion de mettre en lumière «l'importance économique et culturelle de l'olive en Algérie, tout en valorisant cette filière qui apporte une plus-value à l'économie locale et nationale», soulignent les organisateurs. Ces derniers y voient également «une opportunité idéale pour découvrir ou redécouvrir les richesses du terroir kabyle, dans une ambiance conviviale et authentique». Cette édition verra, comme à son accoutumée, la participation d'exploitants agricoles, de producteurs d'huile d'olive, ainsi que d'experts techniques et de chercheurs. Elle constitue une occasion privilégiée d'échanger autour des méthodes, à la fois modernes et traditionnelles, de production, mais aussi des enjeux liés à la commercialisation de ce produit dont Béjaïa demeure l'un des pôles majeurs en Algérie. Dans ce contexte, la campagne oléicole, qui tire à sa fin, s'annonce parmi les meilleures en termes de rendement. Les services agricoles tablent sur «une production de 25 millions de litres d'huile d'olive», soit presque le double de celle de la saison précédente, marquée par la sécheresse et les incendies, où seulement 13 millions de litres avaient été



enregistrés. La Direction des services agricoles de la wilaya a, par ailleurs, engagé un programme de régénération visant à reconstituer plus de 700 hectares d'oliveraies affectés par les incendies. Un appui a également été accordé aux agriculteurs à travers la distribution de 100.000 plants d'oliviers, actuellement en cours de plantation. Le verger oléicole de Béjaïa, implanté majoritairement en zone montagneuse, s'étend sur près de 57.000 hectares et compte plus de 5 millions d'arbres, dont une grande partie est vieillissante. Environ 75 % des plantations sont issues de greffages d'oléastres, et leur rendement tend à diminuer en raison d'un entretien insuffisant. La filière de transformation reste dominée par les huileries traditionnelles, représentant une part importante du parc. Leurs équipements, souvent vétustes, influent à la fois sur les quantités triturées et sur la qualité de l'huile produite. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs, notamment la variété des olives, le climat, les pratiques agricoles, les méthodes de récolte et les conditions de stockage. Le gaulage, encore largement pratiqué, engendre des pertes importantes et altère la qualité organoleptique de l'huile, tandis que des conditions de stockage parfois inadaptées contribuent également à sa dégradation. Sur le plan commercial, le litre d'huile d'olive se vend, en ce début de campagne, entre 800 et 1.000 dinars. À l'occasion de cette 24e édition de la Fête de l'olive, l'Association pour le Développement de l'Oléiculture et des Industries Oléicoles de Béjaïa (ADOIO), qui organise cette manifes-

tion; a lancé une opération promotionnelle spéciale, le litre d'huile d'olive est proposé au prix de 700 dinars durant toute la durée de la manifestation. Cette initiative vise à encourager les visiteurs à découvrir et à soutenir les produits locaux, tout en mettant en valeur la qualité de l'huile produite dans la wilaya. La commercialisation repose encore largement sur des circuits informels, en l'absence d'un marché structuré et de mécanismes organisés de distribution. Les excédents, lorsqu'ils existent, sont soit écoulés hors wilaya, soit stockés, contribuant ainsi à maintenir des prix élevés malgré l'augmentation de la production. Les professionnels de la filière dénoncent, en outre, la circulation d'huiles de qualité douteuse qui portent atteinte à la réputation du produit local. Ils appellent à une mise à niveau globale reposant sur «l'organisation du marché, la lutte contre l'informel, la création de laboratoires d'analyse, le développement du tissu associatif et la mise en place de crédits adaptés pour soutenir la production et la récolte». Selon eux, «seule une coordination accrue entre les différents acteurs permettra de professionnaliser la filière, d'améliorer la qualité et de positionner l'huile de Béjaïa sur les marchés internationaux». Avec près de 57.000 hectares d'oliveraies, plus de 5 millions d'arbres et un réseau de transformation dense, Béjaïa confirme son statut de pôle majeur de l'oléiculture en Algérie, appelée désormais à conjuguer préservation des savoir-faire et exigences de modernisation pour s'imposer durablement sur les marchés.

### Ath Laâziz (Bouira)

## Un montant de 200 millions de DA pour renforcer l'AEP

Une enveloppe financière de 200 millions de dinars a été allouée à la réalisation de la première tranche du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) de la commune d'Ath Laâziz (Nord de Bouira), a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Lors d'une rencontre organisée samedi dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la wali, Houria Aggoune, a invité les responsables locaux du secteur à accélérer les procédures afin de réaliser ce projet visant à renforcer l'approvisionnement en eau potable des différents villa-

ges de la commune d'Ath Laâziz, et de mettre fin aux pénuries, notamment en période estivale. «Ce projet revêt une importance particulière, car il répondra, une fois mis en service, aux préoccupations et besoins des populations de cette région en matière d'alimentation en eau potable», a soutenu Mme Aggoune lors de sa rencontre avec les responsables du secteur de l'hydraulique. A noter que, lors d'une récente visite à Bouira, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, avait réaffirmé la volonté de son département de soutenir les efforts des autorités de la wilaya de Bouira, pour notamment répondre aux be-

soins des citoyens de la commune d'Ath Laâziz et mettre fin aux pénuries d'eau. C'est dans ce contexte que la cheffe de l'exécutif local a regroupé les responsables concernés afin de lancer ce projet. Lors de cette rencontre, Mme Aggoune, accompagnée du directeur de l'Hydraulique, M. Mohamed Bouali, et du directeur de l'Algérienne des Eaux, Hakim Lacen, a assisté à la présentation du projet par le bureau d'étude. L'itinéraire du réseau devant être raccordé aux stations de pompage et aux réservoirs pour alimenter les différentes localités de la commune a notamment été présenté.

## Ouvrir des pistes et étendre le réseau d'assainissement Près de 70 millions de DA pour Rouached

Une enveloppe financière de 68 millions de DA a été octroyée à la commune de Rouached (Nord de Mila) pour notamment ouvrir des pistes et étendre le réseau d'assainissement à plusieurs cités et agglomérations secondaires, a-t-on appris dimanche auprès du président de son assemblée populaire communale (APC). Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelkrim Achebi a précisé que ce montant a été mobilisé au titre du programme 2026 d'appui au développement socio-économique des communes afin d'améliorer le cadre de vie des habitants des localités et agglomérations reculées de cette collectivité locale. Cette enveloppe financera, notamment des projets de désenclavement et de réalisation de pistes pour plusieurs agglomérations dont la route reliant la mechta Baghla au chef-lieu de commune sur 1 km, selon la même source. Le réseau d'assainissement sera étendu à plusieurs cités et mechtas dont la cité «Belle vue» et les mechtas «Star Aïssa», «Zenka» et «Ain Toub» de sorte à porter le taux de couverture par ce réseau à 90 %, a-t-on indiqué. La commune devra bénéficier dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales de cette année d'une enveloppe financière supplémentaire pour la réalisation d'autres projets de rénovation et de réalisation de réseaux d'eau potable, selon encore le même élu.

### Bouira

## Un gang de quartier neutralisé et des armes blanches saisies

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment contre les bandes de quartier qui menacent la sécurité des citoyens et leurs biens, l'unité des crimes majeures du département de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bouira vient de démanteler une bande de quartier, composée de 13 individus dont certains avaient des antécédents judiciaires. L'affaire a débuté quand les éléments de la Sûreté de wilaya ont reçu un appel d'urgence de la part des riverains signalant une violente rixe à l'arme blanche entre plusieurs personnes, perturbant l'ordre public et menaçant la tranquillité du quartier. L'intervention immédiate de l'unité sur les lieux de la bagarre a permis l'arrestation des suspects et la saisie des armes blanches. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de la ville de Bouira. TAIB HOCINE

### Sonelgaz - Bouira

## Deux actes de sabotage privent 90 foyers d'électricité

La Direction de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya de Bouira a enregistré, avant-hier, deux actes de sabotage sur son réseau électrique, au niveau des villages de Tansaout et de Guettar qui dépendent respectivement des communes de Ath-Mansour (Est de Bouira) et de Kadiria (Nord de Bouira) où il a été constaté que 2,4 km de câbles électriques en cuivre ont été dérobés au niveau du village Tansaout, dans la commune de Ath-mansour et un vol d'un disjoncteur d'un poste de transformateur d'une puissance de 160 kva, par des malfaiteurs privant ainsi, pas moins de 90 foyers de l'électricité. Toutefois, les agents de la Direction de distribution de Bouira sont intervenus pour effectuer les travaux nécessaires et de rétablir l'alimentation électrique aux foyers touchés. Par ailleurs, une plainte a été déposée par les responsables de la Direction de distribution d'électricité et de gaz auprès des services de sécurité, tout comme les responsables de la Direction de distribution condamnent et dénoncent avec véhémence cet énième acte répréhensible qui a provoqué des pertes considérables en sommes d'argent à la Direction de distribution et a causé d'énormes désagréments et d'inconforts aux familles. TAIB HOCINE

المكتب العمومي للتوثيق  
الأستاذ هزيل الحاج مونتق بوهرا  
حي الأمير، 09 شارع الرقيب زياتي ميلود بلدية وهران  
بيع حقوق عقارية مشاعة  
ملك للقصر بالمزاد العلني

تنفيذاً للأمر رقم 2026/168 الصادر عن محكمة فلاوسن- مجلس قضاء وهران المحرر بتاريخ 2026/03/19، سيشرح يوم الأربعاء 2026/04/22 بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه، في بيع حقوق عقارية مشاعة ملك لكل من: 1- الطفلة/ بن عشية سرين ميمونة ابنة محمد والعربي بن ضحوة أمال، المولودة بالسانية ولاية وهران بتاريخ 2012/07/19 حسب شهادة ميلادها رقم 00310، رقم تعريفها الوطني: 110121117003100008، من جنسية جزائرية، نابها 104/02-2- الطفلة/ بن عشية أسيل فادية ابنة محمد والعربي بن ضحوة أمال، المولودة بوهرا بتاريخ 2018/01/23 حسب شهادة ميلادها رقم 01640، رقم تعريفها الوطني: 110181110016400009، من جنسية جزائرية، (104/02)، في العقار المتمثل في: منزل فردي كائن بوهرا، حي كنستال، فيلا رقم 34، يحتوي على طابق أرضي به غرفتين، مطبخ، حمام، مرحاض، وملحقات أخرى مبنية تتمثل في فيراند، تقدر مساحتها المتطورة أربعة و سبعين متراً مربعاً و واحد و خمسين ديسمتراً مربعاً (74.51 م<sup>2</sup>) أما المساحة المشيدة عليها العقار تقدر بمائة و عشرين متراً مربعاً و ستة و خمسين ديسمتراً مربعاً (120.56 م<sup>2</sup>) حسب عقد الملكية ومائة و تسعة عشر متراً مربعاً و ستة و خمسين ديسمتراً مربعاً (119 م<sup>2</sup>) حسب القياسات المسحية. عين بالعقار القسم: 422، مجموعة الملكية رقم 31، سعة المسح: 119 م<sup>2</sup>. يوجد دفتر الشروط المذكور بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع.

للإعلان/ الموثق  
08.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية غليزان  
دائرة زمورة  
بلدية زمورة  
الرقم: 015/ك ع/2026  
قرار يتضمن فتح تحقيق عمومي حول الملائمة وعدم الملائمة لفتح و إن رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة بلدية زمورة بإقتراح من الكاتب العام للبلدية

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لمدة خمسة عشر (15) يوماً حول مشروع فتح وإستغلال مقهى عمومي المقدم من طرف السيد شداد حراث ولد براءش والموجود بشارع عبد الحميد بن باديس زمورة. وذلك ابتداء من تاريخ 08 أفريل 2026 إلى غاية 22 أفريل 2026. المادة الثانية: يعين لهذا الغرض السيد عبد الحكيم مساعد مهندس للإدارة الإقليمية في التسيير التكتيقي والحضري ببلدية زمورة كمندوب محقق حول هذا المشروع الذي سيقوم بالإجراءات الواردة في المرسوم التنفيذي رقم 207/05 المؤرخ في 2005/06/04 المعدل والمحدد لشروط وكيفية فتح وإستغلال مؤسسات التسمية والترفيه ولا سيما المادة 09 و 19 منه والقرار الوزاري الصادر عن وزير الداخلية والجماعات المحلية المؤرخ في 2005/10/29 المعدل لنبود دفتر الشروط المادة الثالثة: يفتح على مستوى مقر بلدية زمورة سجل تجميع فيه آراء الجمهور وكل الملاحظات التي تقدم طيلة إجراءات مدة التحقيق وذلك لتمكين الجمهور من الإطلاع حول هذا المشروع. المادة الرابعة: يكلف السادة الكاتب العام للبلدية، رئيس أمن دائرة زمورة، رئيس المصلحة التكتيكية للبلدية، رئيس القسم الإقليمي للتعمير والهندسة المعمارية والبناء لدائرة زمورة، رئيس مكتب الوقاية والنظافة للبلدية، مدير المؤسسة الجوارية للصحة العمومية لدائرة زمورة، رئيس وحدة الحماية المدنية لدائرة زمورة اللتل في نطاق اختصاص تنفيذ هذا القرار الذي يسبق بمقر البلدية والذي سيرد في نشرة العقود الإدارية البلدية رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة

08.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران / اختصاص مجلس قضاء وهران الذي مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران الهاتف: 041.38.01.15

نشر مضمون محضر تبليغ اعدار في جريدة يومية وطنية الموقعة اثناء الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران. يطلب من الصندوق الوطني للتعويض المدفوع الأجر والبطولة الناجمة عن سوء الأحوال الجوية لطاعات البناء والأشغال العمومية والري، التعاون الوكالة الجوية لوهرا بناء على وثيقة اعدار الصندوق الوطني للتعويض المدفوع الأجر والبطولة الناجمة عن سوء الأحوال الجوية لطاعات البناء والأشغال العمومية والري رقم المرجع الصادر بتاريخ 2026/03/05 عن مجلس قضاء وهران محكمة عين الترتك تحت رقم الترتيب 2026/105. فلنا نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية نبلغ اعدار محضر بتاريخ 2025/10/13 ضد ثابت بن عودة BENAOUAIDA مؤسسة اشغال البناء وكل هيئات الدولة: ETB TCE. العنوان: 33 شارع عدة رحو العصر وهران المضمون: إزام المدعي عليه ثابت بن عودة BENAOUAIDA مؤسسة اشغال البناء وكل هيئات الدولة ETB TCE بدفع المبلغ الإجمالي يقدر بـ 860487.69 دج شابة مائة و ستون ألف و أربعة مائة و سبعة و ثمانون دينار و تسعة وستون سنتيم التي تمثل مبلغ 658551.58 دج مجموع الاشتراكات الأساسية و مبلغ 201936.11 دج مجموع زيادات و غرامات التأخير. هذا مع مراعاة الزيادات الناجمة عن التأخير التي تستمر في الارتفاع إلى غاية تسديد هذه الاشتراكات فيالتالي وطبقاً للمدة المذكورة اعلاه اتم مطلوبون بتسديد المبالغ المستحقة خلال مهلة لا تتعدى ثلاثين (30) يوماً من انطلاق من تاريخ استلام هذا الإعدار. وفي حالة عدم استجابتهكم للإعدار الحالي ستنتزحون للتدابير القانونية المتعلقة بإجراءات التصليل الجبري المنصوص عليه في المواد من 45 إلى 66 من القانون المذكور أعلاه المحضرة القضائية

08.04.2026

## À louer

Local de 200 M<sup>2</sup>, premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convientrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية مستغانم  
دائرة بوقيرات  
بلدية سيرات

إعلان حول المحاسن والمسائري يعين رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سيرات، مواظني البلدية أنه سيفتح تحقيق عمومي حول المحاسن والمسائري لمشروع إنشاء نشاط منظم قاعة ألعاب من طرف السيد بويش أنور ابن حمو الكائنة بالمحل رقم 34 الموقع L41 بسيرات مركز. على المواطنين القاطنين بجوار المشروع الذين يهمهم الأمر، أنه تم فتح سجل بمقر البلدية خصص لتسجيل ملاحظات وتصريحات المواطنين حول المشروع وذلك لمدة 15 يوماً، ابتداء من صدور هذا الإعلان في احدى الجرائد الوطنية، ومن الساعة (8:00) الثامنة صباحاً إلى غاية الساعة (16:00) الرابعة مساءً، وتم تعيين السيد عدة بن عطية على محافظ محقق.

رئيس المجلس الشعبي البلدي  
08.04.2026

مكتب الأستاذة عيسى فاطمة  
محضرة قضائية لدى محكمة  
مستغانم مجلس قضاء مستغانم

الكائنة بحي العقيد عميروش شارع بن برون التواتي مستغانم تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر طبقاً للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية فقرة رقم 04 بناء على طلب السيد: طاهرة محمد الأمين الساكن في الرميعة تجديت ولاية مستغانم. بناء على الحكم الحضوري الصادر عن محكمة مستغانم القسم شؤون الأسرة بتاريخ 25/06/24 رقم الفهرس 25/03913 رقم الجدول 25/01468 المصحح بالحكم المؤرخ في 2025/12/30 تحت رقم الفهرس: 25/07188 رقم الجدول 25/05697 القاضي بـ إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 2025/01/21 تحت رقم الفهرس 2025/00360 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الطبيب غنو الحبيب المودع لدى امارة ضبط المحكمة وبالنسبة للحكم بالحجر على المدعي عليه طاهرة ابو بكر الصديق المولود بتاريخ 1952/07/10 بصياغة مع تعيين المدعي عليه طاهرة محمد الأمين مقدماً عليه لرعايته و ادارة شؤونه المالية والإدارية بدلا منه مع امر ضابط الحالة المدنية لبلدية صيادة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية و الدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم و افصح به جهرا بجلاسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور اعلاه و لصحته امضى اصله كل من الرئيس و امين الضبط إلى السيد طاهرة ابو بكر الصديق، الساكن في الرميعة رقم 70 تجديت ولاية مستغانم. اعطاه بان له أجل الاستئناف محدد بشهر (01) واحد ابتداء من تاريخ التبليغ إذا كان للتخص ذاته و بمدد أجل الاستئناف إلى شهرين إذا تم التبليغ إلى موطنه الحقيقي أو المختار طبقاً لنص المادة 336 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. ولكي لا يجهل ما تقدم وإثباتاً لذلك بلغنا و تكلمنا كما نذكر اعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب طبقاً للقانون المحضرة القضائية

08.04.2026

**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us  
0770 936 836

مكتب الأستاذ عبيدات محمد  
الموثق بالسانية وهران  
05 شارع باهي أعمار  
تعديل القانون الأساسي  
السجل التجاري

رقم ب 03 ب 31/00-0106889  
بموجب عقد تلقاه المكتب بتاريخ 25/03/26 والذي سيسجل، قرر الشركاء في الشركة المسؤولية المحدودة المسماة ش.ذ.م.م مطاحن الاخوة عاشوري، مقرها الاجتماعي: مسرعين ولاية وهران منطقة النشاطات حي القصب قطعة رقم 25 المكان المسمى les salines تعيين السيد عاشوري بوعمامة مسيرا للشركة عوض السيد عاشوري احمد لمدة غير محدودة. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري بوهرا.

-الموثق-  
08.04.2026

مكتب الأستاذ عبيدات محمد  
موثق بوهرا السانية 05 شارع باهي أعمار  
تعديل القانون الأساسي  
السجل التجاري

رقم ب 24 ب 31/00-0120030  
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 2026/03/26 الذي سيسجل وهب السيد بن يمينة مداني حصصه المقدرة ب 05 حصص التي كان يمتلكها في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش.ذ.م.م اورتو ميديك واست، الكائن مقرها بلدية السانية قطعة رقم 38/A3 حي 60 مسكن المحل رقم 01 ولاية وهران لفائدة السيد حمودي سعيد - التقييم 5.000.00 دج. نسختان من هذا العقد ستودعان بمركز السجل التجاري بوهرا.

الموثق  
08.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية : وهران  
دائرة : بئر الجير  
بلدية : حاسي بن عقبة  
إعلان

ينهي السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي بن عقبة إلى علم كافة المواطنين أنه طبقاً للقرار رقم 1617 المؤرخ في 19 مارس 2026 الصادر عن السيد والي ولاية وهران مديرية البيئة المتضمن فتح تحقيق عمومي حول مذكرة التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنشاء: محطة خدمات المتواجدة على مستوى الطريق الإجتبابي الخامس، المجموعة الملكية رقم 228 من القسم المسحي رقم 09 ببلدية حاسي بن عقبة. لفائدة الشركة ذات المسؤولية المحدودة « SARL RELAIS LOGISTIQUE » حيث أنه تم فتح سجل على مستوى البلدية لتسجيل آراء ورغبات وتطلعات والملاحظات الكتابية والشفهوية المدلى بها من طرف الغير أشخاصا طبيعيين كانوا أو معنويون حول المشروع المذكور أعلاه لمدة 30 يوماً ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان.

رئيس المجلس الشعبي البلدي  
08.04.2026

الأستاذ صوابي محمد موثق بعين تموشنت  
962 حي مزيان محمد عمارة س 1 مجموعة ب عين تموشنت/الهاتف: 043-62-61-66-66

عقد تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة ريجام روت RIHAM ROUT  
بموجب عقد تلقاه الأستاذ صوابي محمد في 2026/03/29 المسجل رسمياً بعين تموشنت بين السيدين: حامل محمد وريحاني عادل تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة ريجام روت RIHAM ROUT. الإسم: ريجام روت RIHAM ROUT. الغرض: مؤسسة صناعة للنجارة العمومية الكبرى والري، مؤسسة صناعة للنجارة المتعلقة بالبناء، مؤسسة اشغال مسافة البناء والترصيص، مؤسسة اشغال البناء في مختلف مراحل، مؤسسة الدهن المباني، مؤسسة اشغال الكهرباء، مؤسسة اشغال الطرقات والمطارات، مؤسسة اشغال الحضرية والنظافة العمومية، مؤسسة تركيب الشبكات والمراكز الكهربائية والهاتفية مؤسسة وضع القنوات طويلة المسافة، مؤسسة الدراسات وإنجاز كل فرع نشاطات البناء الري والاشغال العمومية وكل النشاطات المتعلقة بقطاع الإنتاج الصناعي والخدمات: المقر: حي محمد مزيان رقم 926 عين تموشنت. المدة: تسعة وتسعين سنة 99 سنة. رأس المال: بخمسمائة ألف دينار جزائري 500.000,00 دج. عين السيد حامل محمد مسير للشركة.

الموثق  
08.04.2026

## La direction mise sur ce levier pour dynamiser le groupe MCO: Les primes, une motivation qui transcende

Par Rachid B.

Dans une très belle dynamique avec cinq victoires sur les sept dernières journées de championnat et un bilan forcément positif de 16 points obtenus sur les 21 mis en jeu, les Rouge et Blanc du Mouloudia d'Oran préparent dans une sérénité absolue la réception du MB Rouissat, ce jeudi pour le compte de la 26ème journée de Ligue 1. Conscient qu'il faudra jouer des coudes et batailler ferme pour atteindre l'objectif annoncé, à savoir une place sur le podium ou tout au moins une loge donnant droit à un strapontin pour une compétition continentale, l'entraîneur en chef Si Tahar Cherif El-Ouazzani n'a, d'ailleurs, cessé depuis l'entame du micro-cycle hebdomadaire de rameuter ses troupes et de les maintenir concentrés, ques-

tion d'éviter tout relâchement qui pourrait lui être nuisible. Le coach mouloudéen fait également tout, sur le plan mental, pour chasser tout excès de confiance qui pourrait desservir ses intérêts. De son côté, la direction de Hichem Guennad met tout en œuvre, ou presque, pour que les joueurs ne manquent de rien en cette fin de saison à gros enjeux. Et quand on sait que la meilleure et plus efficace manière de mettre un vestiaire dans des conditions optimales reste intimement lié au volet financier, on comprendra, sans être clerc pour autant, que ce « motivateur » se résume, principalement, à des primes de matches conséquentes. Des récompenses bonifiées à hauteur de plusieurs centaines de milliers de dinars pour chaque succès important, notamment en extra muros, qui viennent s'ajouter à des salaires défiant toute concurren-

ce à l'ouest du pays sont, en effet, assurées aux coéquipiers du capitaine Ahmed Kerroum par la direction du club géré par Hyproc. De quoi les « laisser » totalement concentrés sur l'objectif de cette dernière ligne droite de l'exercice 2025-2026 avec, dès demain en fin d'après-midi (17h45) au stade Miloud-Hadefi face au représentant du foot à Ouargla (12ème avec 28 points). Provisoirement 4ème au classement général avec 39 unités au compteur à une encablure du podium, le Mouloudia d'Oran devance le Chabab de Belouïdad qui compte deux rencontres en moins, ce qui annonce une bataille à distance pour ces places donnant droit à une participation à la Champions League ainsi qu'à la Coupe de la Confédération Africaine de Football. Une finalité à la portée du MCO de Cherif El-Ouazzani.

En s'imposant face au CR Témouchent

## La JS El Biar proche de la Ligue 1

La JS El Biar a fait, samedi, un pas de géant vers l'accession en Ligue 1 Mobilis. La JS El Biar consolide sa position de leader dans le groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, en s'imposant à domicile face au CR Témouchent (1-0), portant son capital à 61 points et faisant un pas supplémentaire vers une accession historique. En revanche, son dauphin, l'USM El Harrach, marque le pas en enregistrant sa première défaite depuis le mois d'octobre dernier (ndlr : défaite face à la JSEB, 0-1), face au RC Arbaâ (2-0), un résultat qui relance la course au maintien pour cette dernière formation. De son côté, le RC Kouba réalise une bonne opération en allant battre le NA Hussein Dey (1-0), se hissant à la quatrième place avec 46 points, tandis que l'ASM Oran a poursuivi sa belle dynamique, vendredi, en dominant difficilement le GC Mascara (3-2), confortant ainsi sa troisième position (49 pts). Dans les autres rencontres, la JS Tixeraine a pris le meilleur sur le WA Mostaganem (2-0), alors que le WA Tlemcen et le CRB Adrar se sont neutralisés (1-1). La JSM Tiaret et le MC Saïda n'ont pas réussi à se départager (0-0). Enfin, l'US Béchar Djedid, lanterne rouge,



s'est imposée à la surprise générale mercredi dernier sur le terrain de l'ESM Koléa (3-1). Une précieuse victoire, synonyme d'espoir dans la course au maintien. Dans le groupe Centre-Est, le leader, le CA Batna, a été surpris en déplacement par le NC Magra (2-1), mais conserve néanmoins les commandes avec 51 points, devant l'US Chaouïa, qui a profité de l'occasion pour réduire l'écart à une unité après sa large victoire face au CR Béni Thour (4-0). L'US Biskra, autre prétendant à l'accession, a subi un sérieux revers sur le terrain de l'USM Annaba (3-0), ce qui lui coûte sa deuxième place au profit de l'US Chaouïa. Le MO Béjaïa a également frappé fort en s'imposant largement face au NRB Teleghma (4-0), rejoignant la JSD Jijel à la quatrième position (47 pts), cette

dernière ayant dominé le NRB Béni Oulbane (3-0). Plus bas au classement, le MSP Batna a assuré l'essentiel face au HB Chelghoum Laïd (2-0), quasiment condamné à la relégation, tandis que la JS Bordj Menaïel s'est imposée face au MO Constantine (3-0). Enfin, l'AS Khroub et l'IB Khemis El Khechna se sont quittés sur un score de parité (1-1) dans un duel direct pour le maintien. Au terme de cette journée, le CA Batna (51 pts) reste en tête, suivi de près par l'US Chaouïa (50 pts) et l'US Biskra (49 pts), dans une lutte serrée pour l'accession qui s'annonce palpitante. En bas de tableau, le HB Chelghoum Laïd (3 pts) semble irrémédiablement condamné à la relégation, alors que la bataille pour le maintien reste indécise pour plusieurs formations.

Arbitrage

## Lancement à Oran du séminaire «MA FIFA» jeunes talents

Le séminaire "MA FIFA" dédié aux jeunes talents de l'arbitrage a débuté dimanche à Oran, dans le cadre du programme de formation continue mis en place par la Fédération algérienne de football (FAF), en partenariat avec la Fédération internationale (FIFA), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Ce séminaire de formation qui se poursuivra jusqu'au 9 avril s'inscrit dans un cycle entamé depuis trois ans, visant à accompagner l'émergence d'une nouvelle génération d'arbitres prometteurs, souligne la même source. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid



Charef, qui a souhaité la bienvenue aux instructeurs FIFA ainsi qu'aux participants, tout en mettant en avant l'importance de

ce type de regroupements pour le développement de l'arbitrage national. Ce séminaire regroupe 38 arbitres, dont

quatre (4) femmes, engagés dans ce programme de formation. Les travaux sont encadrés par l'institutrice technique FIFA, N'dah François Tempa, ainsi que par l'instructeur physique FIFA, Nasreddine Cherifi. Au programme de ce stage figurent plusieurs activités, alternant entre séances théoriques et exercices pratiques. Un test physique est notamment prévu ce lundi à l'annexe du stade Miloud Hadefi, afin d'évaluer la condition physique des arbitres participants. A travers cette initiative, la FAF réaffirme sa volonté de renforcer les compétences des jeunes arbitres et de préparer efficacement la relève du corps arbitral national.

USM El Harrach

## Lyamine Bouguera nouvel entraîneur

La direction de l'USM El Harrach (Ligue 2 amateur), a annoncé ce lundi, la nomination de l'entraîneur Lyamine Bouguera à la tête de la barre technique de l'équipe jusqu'à la fin de la saison, en remplacement de l'entraîneur Abderrahmane Othmane. Bouguera sera assisté dans ses fonctions par Zegdoudi Farid au sein du staff technique, précise l'USMH dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Le nouvel entraîneur dirigera ce lundi sa première séance d'entraînement, en préparation du match face à l'ASO Oran prévu vendredi prochain pour le compte de la 26e journée du championnat de Ligue 2 amateur groupe Centre-Ouest. La direction de l'USMH souhaite une bonne chance au staff technique dans ses nouvelles fonctions. Pour rappel, l'entraîneur Abderrahmane Othmane avait démissionné de son poste juste après la défaite essuyée en déplacement contre le RC Arbaa (2-0) samedi dernier pour le compte de la 25e journée. L'USM El Harrach occupe actuellement la deuxième place au classement général avec 52 points à douze longueurs du leader incontesté la JS El Biar (61 pts).

Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest - 25ème journée)

## Victoire de l'ASMO devant le GCM

L'ASM Oran s'est imposée devant le GC Mascara sur le score de 3 à 2 (mi-temps : 1-0), en match comprenant pour la 25e journée de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputé vendredi. A la faveur de cette victoire, l'ASM Oran 49 points conforte sa troisième place au classement avant le succès des autres rencontres de la 25e journée prévue samedi (15h00). De son côté, le GC Mascara (23 pts) occupe le 12e rang du classement. En match d'ouverture de cette 25e journée, disputé mercredi, la lanterne-rouge, l'US Béchar Djedid, a créé une grosse surprise en battant en déplacement l'ESM Koléa, (3-1, mi-temps 0-0). Une victoire précieuse, synonyme d'espoir dans la course au maintien, car grâce aux trois points engrangés, l'USBD porte son capital à 14 unités, ce qui la ramène à seulement quatre longueurs de l'avant-dernier, le CRB Adrar.

Ligue 2 amateur

## Changements dans le programme de la compétition d'avril et de mai

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a procédé ce lundi, à des modifications dans le programme des mois d'avril et mai du championnat de Ligue 2 dont la 30ème et dernière journée, initialement prévue les 1 et 2 mai 2026, a été décalée au mardi 5 mai. 26ème journée: vendredi 10 avril, 27ème journée: vendredi 17 et samedi 18 avril et la 28ème journée: mardi 21 avril, match avancé entre le CA Batna et la JS Bordj Menaïel. Le reste de cette journée aura lieu les vendredi 24 et samedi 25 avril. 29ème journée: vendredi 1er mai 30ème journée: mardi 5 mai

# Est-ce que notre température corporelle baisse avec l'âge ?

**A**vec les années, notre corps change. Mais qu'en est-il de notre température ? Faut-il s'inquiéter si elle semble un peu plus basse après 60 ou 70 ans ?

La température corporelle diminue légèrement avec l'âge, en raison d'un métabolisme ralenti, d'une diminution de la masse musculaire et d'une régulation thermique moins efficace.

Certains médicaments, la dénutrition, les maladies chroniques et des conditions de vie précaires peuvent accentuer cette baisse de température chez les seniors. Une bonne hygiène de vie et un suivi médical régulier sont essentiels pour maintenir une régulation thermique efficace.

Les seuils de fièvre, hypothermie et hyperthermie restent les mêmes, mais l'âge influence la réaction du corps, rendant les seniors plus vulnérables aux variations de température et nécessitant des précautions spécifiques pour éviter les complications.

On entend souvent dire que la température « normale » du corps est de 37 °C. Pourtant, ce chiffre n'est pas une règle absolue. Il peut varier selon les personnes, le moment de la journée... Et peut-être l'âge. Beaucoup de seniors et de proches aidants se posent d'ailleurs la question : est-ce normal d'avoir une température un peu plus basse en vieillissant ? On fait le point avec le Dr Érik Bernard, médecin généraliste.

## LA TEMPÉRATURE CORPORELLE BAISSÉ-T-ELLE AVEC L'ÂGE ?

Oui... Mais la baisse reste très faible. « Les études montrent un écart moyen d'environ 0,2 à 0,3 °C entre les moins de 60 ans et les plus de 60 ans », indique le Dr Bernard.

**EN PRATIQUE :** Après 60 ans : environ 36,5 °C.

Autrement dit, cette baisse de température n'est pas très significative. Avoir 36,5 °C de température à 70 ans peut être parfaitement normal.

## POURQUOI LA TEMPÉRATURE BAISSÉ-T-ELLE AVEC L'ÂGE ?

Plusieurs mécanismes peuvent expliquer cette légère différence.

### Le métabolisme ralenti

Avec l'âge, le métabolisme de base diminue progressivement : le corps dépense un peu moins d'énergie au repos. Or produire de l'énergie, c'est aussi produire de la chaleur.

Le Dr Bernard rappelle aussi un point simple : « En vieillissant, on a tendance à être moins actif physiquement. Or l'activité physique augmente légèrement la température corporelle ! ».

### La masse musculaire diminue

Avec l'âge, on perd naturellement du muscle. Ce phénomène porte un nom : la sarcopénie. Or les muscles jouent un rôle essentiel dans la production de chaleur : **Ils consomment de l'énergie, même au repos ;**

Ils se contractent pour produire de la chaleur quand on a froid (les frissons).

Moins de muscle, c'est donc :

Une production de chaleur moins efficace ;

Plus de difficultés à se réchauffer rapidement.

« C'est l'une des raisons pour lesquelles certaines personnes âgées se sentent plus frileuses », souligne le Dr Bernard.

## LE CORPS RÉGULE MOINS BIEN LA TEMPÉRATURE

Notre corps régule sa température grâce au système nerveux autonome. Mais avec le temps, ce système vieillit lui aussi. Résultat :

- Des difficultés à se réchauffer.
- Une sensation de froid plus fréquente.
- Une moins bonne tolérance aux fortes chaleurs.

Autrement dit, ce n'est pas forcément la température de base qui change vraiment. C'est surtout la capacité du corps à s'adapter aux variations extérieures. Et c'est pour cela que les personnes âgées sont plus vulnérables lors des vagues de froid ou des épisodes de canicule !

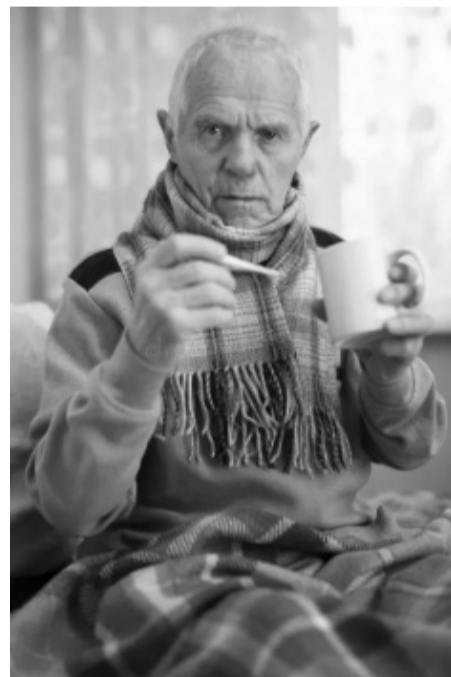
## LES MÉDICAMENTS PEUVENT-ILS INFLUENCER LA TEMPÉRATURE ?

Oui. Certains traitements peuvent :

- Perturber la sensation de chaud ou de froid.
- Modifier le fonctionnement du thermostat interne.
- Diminuer la capacité du corps à s'adapter au froid ou à la chaleur.
- Masquer une fièvre ou, au contraire, favoriser une hausse de température.

« Chez les personnes âgées, souvent polymédiquées, cet effet peut être plus marqué », prévient le Dr Bernard. Si vous prenez plusieurs médicaments et que vous remarquez des variations inhabituelles de température, parlez-en à votre médecin.

## CETTE BAISSÉ EST-ELLE INÉVITABLE CHEZ TOUTES LES PERSONNES ÂGÉES ?



Pas forcément. « Chez les seniors bien nourris, en bonne santé, physiquement actifs et sans maladie chronique importante, la température peut rester très proche de celle d'un adulte plus jeune », nuance le médecin.

Autrement dit, l'âge à lui seul ne suffit pas à expliquer une baisse. En revanche, certains facteurs peuvent accentuer le phénomène :

**LA DÉNUTRITION.** Un apport insuffisant en calories et en protéines réduit la production d'énergie et donc de chaleur.



**LES MALADIES CHRONIQUES.** Elles peuvent affaiblir l'organisme et perturber la régulation thermique.

**CERTAINS MÉDICAMENTS.** Comme indiqué ci-dessus, ils peuvent modifier la perception du froid ou le fonctionnement du thermostat interne.

**UNE GRANDE FATIGUE OU UN ÉTAT GÉNÉRAL FRAGILE.** Le corps a moins de ressources pour s'adapter.

**LA PRÉCARITÉ OU UN LOGEMENT MAL CHAUFFÉ.** Une exposition prolongée au froid finit par influencer la température corporelle.

« L'état de santé global, le mode de vie et les conditions de vie jouent un rôle majeur. C'est aussi pour cela qu'un suivi médical régulier et une bonne hygiène de vie restent essentiels à tout âge », insiste le Dr Bernard.

## FIÈVRE, HYPOTHERMIE, HYPERTHERMIE... LES SEUILS D'ALERTE CHANGENT-ILS AVEC L'ÂGE ?

E théorie, les repères de référence sont les mêmes pour tous.

**38 °C :** on parle de fièvre.

**35 °C :** il s'agit d'une hypothermie.

**41 °C :** c'est une hyperthermie sévère, une urgence médicale.

Mais en réalité, l'âge change la façon dont le corps réagit. Et cela peut modifier la manière d'interpréter ces chiffres. Par exemple, une fièvre peut être moins élevée en cas d'infection. À l'inverse, un coup de chaleur peut survenir plus vite en période de fortes températures.

## C'EST POURQUOI ON RECOMMANDE AUX PERSONNES ÂGÉES :

- D'éviter l'exposition prolongée au froid.
- De limiter les sorties aux heures les plus chaudes en cas de canicule.
- De boire régulièrement, même sans sensation de soif.
- D'être attentif aux signes inhabituels (fatigue soudaine, confusion, malaise, chute).

## BIEN MESURER SA TEMPÉRATURE : LES ERREURS À ÉVITER

Autre point essentiel : il faut mesurer la température dans de bonnes conditions.

- Attendez quelques minutes après un effort.
- Utilisez toujours le même thermomètre si possible.

tre si possible.

- Respectez le mode d'emploi (oral, frontal, auriculaire...).

- Ne prenez pas la température juste après une boisson chaude ou froide.

- « Un chiffre ne suffit pas à lui seul. Il doit toujours être interprété en fonction du contexte : symptômes associés, état général, maladies connues, etc. En cas de doute, refaites une mesure 30 minutes plus tard », conseille le Dr Bernard.

## COMMENT PRÉSERVER UNE BONNE RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE ?

Vous l'aurez compris, avec l'âge, le corps s'adapte moins vite aux variations de température.

**Bonne nouvelle :** des gestes simples, au quotidien, permettent de limiter les risques. « L'objectif est double : aider l'organisme à produire et conserver la chaleur quand il fait froid et éviter la surchauffe quand il fait chaud », résume le médecin.

**BIEN S'ALIMENTER.** Mangez suffisamment, en privilégiant les protéines comme les œufs, le poisson, la viande ou les légumineuses. Évitez les régimes trop restrictifs sans avis médical.

**BOUGER RÉGULIÈREMENT.** Marchez tous les jours et pratiquez des exercices doux pour entretenir vos muscles, qui aident à maintenir la chaleur du corps.

**SE PROTÉGER DU FROID.** Habillez-vous en plusieurs couches fines et veillez à bien chauffer votre logement.

**BIEN S'HYDRATER.** Buvez régulièrement, même sans avoir soif, et augmentez vos apports en cas de fortes chaleurs !

**RESPECTER LE SUIVI MÉDICAL.** Faites contrôler vos maladies chroniques et signalez à votre médecin toute fatigue inhabituelle, malaise ou trouble de la vigilance.

En résumé, oui, la température corporelle baisse légèrement avec l'âge. Mais cette diminution reste modérée. Chez une personne âgée en bonne santé, la température peut rester proche de celle d'un adulte jeune.

« Le point clé, c'est la vigilance face aux infections. Une fièvre modérée peut déjà être un signal d'alerte. Surveillez votre température habituelle. Et en cas de doute, n'hésitez jamais à consulter. Votre médecin est là pour vous accompagner », conclut le Dr Bernard.

Villages sous les eaux, immeuble effondré...

## La Russie subit des inondations meurtrières

En ce début du mois d'avril 2026, une catastrophe naturelle endeuille la Russie. Des inondations provoquées par de fortes pluies ont fait au moins cinq morts dans le sud du pays. Des milliers de personnes ont dû être évacuées, selon les autorités. Des vidéos partagées sur les réseaux sociaux montrent des villages sous les eaux et des routes submergées après ces précipitations très intenses qui ont touché le Daguestan, une république russe du Caucase, ce

week-end. L'une des séquences montre l'effondrement d'une partie d'un immeuble résidentiel de plusieurs étages dans la capitale régionale Makhatchkala, située sur les bords de la mer Caspienne.

Au moins deux voitures ont été emportées par les flots, entraînant la mort de quatre personnes dont trois enfants, a annoncé le comité d'enquête de la Fédération de Russie. Une autre personne est morte dans un glissement de terrain, selon le ministère des Situations d'urgence.

ce.

Par ailleurs, certaines usines de traitement des eaux ont dû être mises à l'arrêt en raison de coupures de courant, selon les autorités locales.

Les secouristes poursuivent leur travail alors que de nouvelles pluies sont attendues, a déclaré le ministère. Des inondations ont déjà frappé le Daguestan la semaine dernière, provoquant de vastes coupures d'électricité et poussant les autorités à déclarer l'état d'urgence dans cette région.

## Une professeure poignardée à mort par son élève de 17 ans en Russie

Une professeure d'école a été poignardée à mort ce mardi 7 avril par son élève de 17 ans dans la région russe de Perm, dans l'Oural, ont indiqué les autorités locales. Olessia Bagouta, professeure de russe et de littérature dans une école de Dobrianka, dans la région de Perm, a été hospitalisée mardi matin "dans un état très grave", après avoir été poignardée près de l'entrée dans l'établissement scolaire, selon le gouver-

neur régional Dmitri Makhonine. "Les blessures au couteau ont été infligées à la professeure par un adolescent de 17 ans", a-t-il écrit sur Telegram, en précisant que "l'assaillant a été arrêté par la police". "Malheureusement, malgré tous les efforts des médecins, on n'a pas pu sauver" la vie d'Olessia Bagouta, a déploré le gouverneur dans un message publié environ deux heures plus tard. Selon le Comité d'enquête russe, la femme née en

1970 était responsable de la classe où étudiait son assaillant, dont les motifs n'étaient pas connus dans l'immédiat.

Depuis le début de l'année, les autorités russes ont fait état de plusieurs incidents violents dans des écoles, parmi lesquels figurent notamment deux attaques au couteau dans une université de l'Oural et dans une école en Sibérie, et une attaque à l'arme à air comprimé en Russie centrale.

Une honte pour la France...

## 24 cartons rouges en un seul match !

Dans un incident sans précédent sur les terrains amateurs français, un derby régional dans le Morbihan a dégénéré en une véritable pagaille qui s'est soldée par une bagarre générale, l'intervention de la gendarmerie et l'exhibition de 24 cartons rouges d'un seul coup, lors d'un événement qualifié de « honte » dans l'histoire du football local. Tout se déroulait normalement lors de ce match de deuxième division régionale entre l'Avenir de Guiliers et l'Indépendant de Moron, qui s'est soldé par un score de 2-2.

Mais le coup de sifflet final n'était que le début d'un nouveau chapitre de chaos, après qu'une altercation a éclaté entre les supporters des deux équipes, qui s'est rapidement transformée en bagarre générale à laquelle ont pris part les joueurs et l'un des parents. Selon le journal « Ouest-France », le père d'un des joueurs de Moron a envahi le terrain pour défendre son fils, transformant la dispute en une violente bagarre au cours de laquelle les coups ont atteint la tête, dans un climat de panique parmi les spectateurs.

Dans une tentative désespérée

de maîtriser la situation, l'arbitre a recouru à la mesure la plus extrême possible, distribuant 24 cartons rouges sur les 27 joueurs ayant participé à la rencontre (13 de Guiliers et 11 de Moron), dans une scène sans précédent sur les terrains français.

Des témoins oculaires ont rapporté que certains participants avaient utilisé des matraques pendant la bagarre, avant que les forces de la gendarmerie nationale n'interviennent pour maîtriser la situation, alors que la bagarre était déjà pratiquement terminée.

Un TGV percute un poids lourd près de Lens

## Un mort et 13 blessés graves

Une collision entre un TGV et un poids lourd mardi matin sur un passage à niveau en France, dans le Pas-de-Calais, a tué le conducteur du train, et la préfecture dénombrait également deux blessés en urgence absolue et 11 blessés légers.

Le conducteur du camion a été placé en garde à vue, a appris l'AFP d'une source judiciaire. Le camion transportait du matériel militaire, selon une porte-parole de la préfecture.

Un précédent bilan provisoire de la préfecture évoquait 27 blessés. Mardi matin, secouristes et équipes techniques étaient déployés en nombre autour du lieu de l'accident, ont constaté des journalistes de l'AFP, qui ont vu

l'avant du train nettement enfoncé.

Vers 7H00 du matin, le TGV, qui reliait Dunkerque à Paris avec 243 personnes à bord, a percute un poids lourd sur un passage à niveau dans la commune de Bully-les-Mines, entre Béthune et Lens, a détaillé la préfecture du Pas-de-Calais dans un communiqué.

Le secrétaire fédéral du syndicat SUD Rail Fabien Villedieu a précisé à l'AFP que l'engin impliqué dans l'accident "n'était pas un camion qui ressemblait à un camion de l'armée, de type camouflage".

Le ministre des Transports, Philippe Tabarot, a annoncé sur X qu'il se rendait sur place avec Jean Castex, le PDG de la SNCF.



Une conférence de presse était prévue à 12H00 au centre de regroupement des victimes, selon la préfecture.

Selon la préfecture, 88 sapeurs-pompiers ont été mobilisés, ainsi que six personnels du SAMU, dix policiers et 40 salariés et bénévoles de la protection civile.

## Une attraction s'effondre au Boudewijn

### Seapark à Bruges: sept blessés

Sept personnes ont été blessées lors d'un incident survenu dans une attraction du Boudewijn Seapark, à Bruges, a confirmé la police locale à HLN. Aucun décès n'est toutefois à déplorer. Un accident s'est produit mardi matin sur une attraction du Boudewijn Seapark. Les circonstances exactes restent floues. La police précise seulement qu'une attraction du parc s'est effondrée. Selon HLN, il s'agirait du Spring Ride, une tour de chute de sept mètres de haut. Sept personnes ont été blessées lors de l'incident, mais leurs blessures ne seraient pas graves selon les premières informations.

## Un jeune Belge arrêté à Bali après un saut de falaise... en scooter



Les faits ont eu lieu ce 25 mars dernier sur une plage réputée de l'île indonésienne de Bali, dans la péninsule de Bukit, à l'extrémité sud du territoire très prisé des touristes étrangers. Un flux constant que les autorités peinent parfois à réguler. Le ton n'est désormais plus à la clémence tant le comportement de certains voyageurs dépasse les limites tolérées. Non-respect des traditions locales, trouble à l'ordre public, atteinte aux bonnes moeurs ou... mises en scène dangereuses pour impressionner les réseaux sociaux.

Le dernier exemple en date concerne un ressortissant belge adepte du "cliff jumping" (saut de falaise). Il y a quelques jours, Sven Dosogne a en effet partagé sur Instagram son saut spectaculaire du haut d'une falaise locale... juché sur un scooter en guise de propulseur. Un véhicule de location, en prime. De son propre aveu, son "exploit" le plus difficile à ce jour, a-t-il confié sur son compte.

Malheureusement pour lui, les autorités ont repéré sa vidéo en ligne et les agents de l'immigration ont cueilli le jeune homme à l'aéroport ce 1er avril pour le placer en garde à vue. Accusé de trouble à l'ordre public, il risque l'expulsion et l'interdiction de séjour sur le territoire.

Paris

## Un chargeur de portable défectueux s'embrase et fait dix blessés dans l'incendie d'un immeuble

Il pensait simplement charger son téléphone et a mis tout son immeuble en danger. Dix personnes ont été blessées dans un incendie dans le 13e arrondissement de Paris survenu dimanche midi alors qu'un voisin du rez-de-chaussée a branché son appareil à un chargeur apparemment « défectueux ».

Le départ accidentel du feu serait ainsi dû « à la combustion » du matelas de cet habitant, en contact avec le chargeur, rapporte Le Parisien citant le parquet. Les flammes se sont ensuite propagées jusqu'au 6e étage du bâtiment du boulevard de Picpus, « en raison d'un appel d'air dans la cage d'escalier ». Une quinzaine de résidents ont été évacués.

C'est une patrouille de police à moto qui a pris l'initiative des premières évacuations. Lorsque les agents sont passés devant l'immeuble, ils ont été alertés par une fumée qui s'échappait du rez-de-chaussée. Les pompiers sont venus à bout de l'incendie avant 12h30 précise le quotidien, soit en moins d'une heure. Une enquête pour chercher « les causes des blessures graves » a été confiée au commissariat de l'arrondissement.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

.2

11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les douze coups de midi  
12h55 Petits plats en équilibre  
13h00 JT 13h  
13h50 Petits plats en équilibre  
13h55 Météo  
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle  
14h25 Safari romance  
16h00 Une New-Yorkaise à la ferme  
18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL  
18h30 Ici tout commence  
19h10 Demain nous appartient  
20h00 JT 20h  
21h10 S.W.A.T.  
21h55 S.W.A.T.  
22h50 S.W.A.T.  
23h35 S.W.A.T.  
00h55 Une famille en or

11h25 Chacun son tour  
11h55 Tout le monde veut prendre sa place  
13h00 Journal 13h00  
13h40 Journal Météo Climat  
13h45 La p'tite librairie  
13h55 Ça commence aujourd'hui  
15h05 Ça commence aujourd'hui  
16h10 Affaire conclue : la vie des objets  
16h25 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
17h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18h01 Tout le monde a son mot à dire  
18h35 N'oubliez pas les paroles  
19h10 N'oubliez pas les paroles  
20h00 Journal 20h00  
20h55 Basique, l'essentiel de la musique  
21h00 Mot de passe : le duel  
21h10 Soeurs et demie  
22h50 Crush, nos premières fois  
23h55 Baima Boy  
00h45 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?  
01h35 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

CANAL+

.3

07h15 Le refuge d'Audrey  
08h59 Les Dalton  
10h50 Homard et cordon bleu  
11h20 Flavie en France  
12h00 Météo  
12h05 Outremer.l'info  
12h15 La p'tite librairie  
12h25 Dans le rétro  
12h26 ICI 12/13  
12h55 Météo à la carte  
14h05 Les enquêtes de Vera  
15h45 Les enquêtes de Vera  
17h20 La p'tite librairie  
17h25 Duels en familles  
18h00 Slam  
18h50 Journal Météo Climat  
19h00 Dans le rétro  
19h10 Le journal des talents  
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions  
19h50 On vous emmène ici  
20h00 Stade 2 la quotidienne  
20h10 Stade 2 Ligue 1  
20h20 Météo régionale  
20h21 Le journal des talents  
20h25 Un si grand soleil  
20h45 Un si grand soleil  
21h10 Secrets d'histoire  
22h55 Les héros du patrimoine  
23h50 Journal Météo Climat  
00h40 Le pitch cinéma  
00h45 La confrontation  
01h15 Michée  
01h45 La p'tite librairie  
01h50 Années 80, les brunes comptent plus pour des prunes !

08h19 Falcon Express  
09h45 Paddington au Pérou  
11h29 Ma tribu, ce qui nous lie  
12h01 La boîte à questions  
12h06 En aparté  
12h38 Clique  
13h33 100 Millions !  
15h08 Des jours meilleurs  
16h49 Le Routard  
18h12 La boîte à questions  
18h17 Clique  
19h15 Canal Champions Club  
20h54 Plateau avant-match UEFA Champions League  
21h00 Paris-SG / Liverpool  
22h57 Canal Champions Club le debrief  
23h41 Hot Ones  
00h30 Enzo  
02h10 Le Dernier souffle  
05h55 Red Flag

arte

09h55 Les prédateurs de la Grande Barrière de corail  
10h40 Les prédateurs de la Grande Barrière de corail  
11h25 Les prédateurs de la Grande Barrière de corail  
12h10 Nouvelle-Zélande : La forêt des géants  
13h00 Bosnie : des villages pollués par le charbon  
13h35 Toute la vérité  
15h20 La Chine au fil du Yangtsé  
15h50 Les papillons, ces super héros de la nature  
16h35 L'histoire du papillon safrané  
17h20 Invitation au voyage  
18h05 Invitation au voyage  
18h55 Voyage en cuisine  
19h30 Le dessous des images  
19h45 Arte journal  
20h05 28 minutes  
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
21h00 Le tableau volé  
22h30 Gustav Klimt et l'énigme du prince ghanéen  
23h20 Clandestin  
00h05 Hongrie, le laboratoire de l'extrême droite européenne  
01h00 Tracks East

6

06h00 Scènes de ménages  
08h05 My boutique Têleshop'  
09h45 Ça peut vous arriver  
11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h35 Scènes de ménages  
13h40 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h50 Un jour, un doc  
17h30 La roue de la fortune  
18h35 La meilleure boulangerie de France  
19h45 Le 19.45  
20h40 Scènes de ménages  
21h10 Top chef  
22h10 Top chef  
23h25 Top chef : le concours parallèle  
00h00 Cauchemar en cuisine  
01h00 Cauchemar en cuisine



TF1

20h10

## S.W.A.T.



Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté. En première ligne contre les gangs, les trafiquants et les criminels, son équipe est déterminée à restaurer un semblant de sécurité pour les habitants de la Cité des Anges.

.2

20h10

## SOEURS ET DEMIE

Anaïs Marchini (Jeanne Bournaud), flic brillante mais cabossée, est mise à l'écart après une vidéo polémique sur les réseaux. Et surtout elle voit sa vie basculer quand elle devient, malgré elle, la tutrice de Gabrielle (Anna Blezo), sa demi-sœur de 11 ans, dont elle ignorait jusqu'à l'existence ! Précoce et dotée d'une curiosité inépuisable, Gabrielle bouleverse le quotidien solitaire d'Anaïs, totalement novice en matière de liens familiaux. Mais lorsque Anaïs décide, contre l'avis de ses supérieurs, d'enquêter sur l'apparent suicide d'un étudiant en médecine, Gabrielle.



.3

20h10

## LE TABLEAU VOLÉ



André Masson (Alex Lutz), commissaire-priseur dans la célèbre maison de ventes Scottie's, reçoit un jour un courrier selon lequel une toile d'Egon Schiele aurait été découverte à Mulhouse chez un jeune ouvrier. Très sceptique, il se rend sur place et doit se rendre à l'évidence : le tableau est authentique, un chef-d'œuvre disparu depuis 1939, spolié par les nazis. André voit dans cet événement le sommet de sa carrière, mais c'est aussi le début d'un combat qui pourrait la mettre en péril. Heureusement, il va être aidé par son ex-épouse et collègue Bertina (Léa Drucker), et par sa fantasque stagiaire....



**ORAN**  
21 | 12

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



06h39  
19h29  
64%  
19 km/h

|             |    |       |
|-------------|----|-------|
| Alger       | ☀️ | 24-13 |
| Constantine | ☀️ | 23-06 |
| Annaba      | ☀️ | 26-10 |
| Ouargla     | ☀️ | 30-14 |
| Mostaganem  | ☀️ | 23-14 |
| Béchar      | ☁️ | 26-19 |

L'ONU rappelle

## Le droit international interdit de frapper les infrastructures civiles

Face aux menaces répétées du président américain Donald Trump de détruire «tout entier» l'Iran et alors qu'Israël annonce ce mardi préparer des frappes sur le réseau ferré après déjà de multiples destructions d'infrastructures civiles, l'ONU rappelle que de «telles attaques constituent des violations du droit international». «Les infrastructures civiles, y compris énergétiques, ne doivent pas être ciblées et, même lorsqu'elles pourraient être considérées comme des objectifs militaires, le droit international humanitaire interdit toute attaque susceptible d'entraîner des pertes civiles excessives», a ajouté ce lundi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général Antonio Guterres. Autant d'attaques qui pourraient relever de crime de guerre. Une question «qui doit être tranchée par un tribunal, mais toute attaque contre des infrastructures civiles est une violation claire du droit international», complète l'ONU.

Ghaza

## Douze personnes tués par l'armée sioniste

Des sources médicales palestiniennes ont indiqué que le bilan des victimes dans la bande de Ghaza, à la suite de l'agression sioniste depuis l'aube de ce mardi, s'est élevé à 12 martyrs, dont 10 dans le centre du territoire. L'agence de presse palestinienne «Wafa» a rapporté, citant ces sources, que 10 personnes ont été tuées par les tirs de l'occupation sioniste et d'autres blessées à l'est du camp de réfugiés d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza. Les victimes ont été transférées vers l'hôpital Al-Awda à Nuseirat et l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa à Deir al-Balah. Plus tôt, deux citoyens ont été tués et d'autres blessés lorsque les forces d'occupation sionistes ont ouvert le feu sur deux véhicules dans la ville de Khan Younés, au sud de la bande de Gaza, ainsi que sur une moto électrique dans la ville de Ghaza. Des sources locales ont indiqué que les forces d'occupation ont tiré sur les deux véhicules à Khan Younés, ce qui a entraîné la mort d'un habitant du camp d'Al-Bureij et blessé quatre autres. Les mêmes sources ont ajouté que l'occupation a ciblé une moto électrique dans le quartier de Sheikh Radwan, au centre de la ville de Ghaza, ce qui a causé la mort d'un enfant.

France

## Un tiers des stations-services en rupture de stock



Moyen-Orient

## Trump menace de détruire l'Iran, Téhéran promet une riposte majeure

La guerre au Moyen-Orient a franchi mardi un nouveau seuil d'intensité, entre ultimatum américain à échéance imminente, promesses de représailles iraniennes et pourparlers diplomatiques qui semblent tourner à vide malgré la médiation pakistanaise. Lors d'une conférence de presse tenue lundi soir depuis le Bureau ovale, Donald Trump a durci de manière spectaculaire son discours à l'égard de Téhéran. Le président américain a averti que l'Iran pourrait être détruit «en une seule nuit» si le régime n'acceptait pas un accord pour rouvrir le détroit d'Ormuz avant mardi 20h, heure de Washington. Sans chercher à tempérer ses propos, Trump a également affirmé qu'il ne s'«inquiétait pas» de commettre des crimes de guerre en bombardant des infrastructures civiles iraniennes, notamment des centrales électriques — une déclaration qui a suscité une vive réaction internationale. Le président est par ailleurs revenu sur l'opération de sauvetage du week-end, qualifiée d'«historique», révélant que 200 soldats américains avaient été déployés pour récupérer un seul membre d'équipage du F-15 abattu vendredi dans le sud-ouest de l'Iran. La réponse iranienne n'a pas tardé. Ebrahim Zolfaghari, porte-parole du com-



mandement des forces armées iraniennes, a balayé la «rhétorique arrogante» de Trump, affirmant qu'elle n'avait «pas d'effet» sur les opérations de l'armée iranienne. Plus grave encore, les Gardiens de la Révolution ont promis une «riposte majeure» après l'élimination, lundi, de leur chef du renseignement Majid Khademi, tué dans une frappe israélienne. Sur le plan diplomatique, l'Iran a transmis sa réponse au Pakistan, pays médiateur, rejetant le principe d'un cessez-le-feu tout en plaidant, selon l'agence officielle IRNA, pour «une fin définitive de la guerre» — une nuance sémantique qui ne laisse

guère de place à une trêve rapide. Sur le terrain, la nuit de lundi à mardi a été marquée par plusieurs explosions entendues à Téhéran et dans sa périphérie, dont l'origine n'a pas été immédiatement précisée. Israël et l'Arabie saoudite ont de leur côté annoncé avoir intercepté plusieurs missiles iraniens, témoignant de la persistance des échanges de feux sur l'ensemble de l'arc régional. Alors que l'ultimatum de Donald Trump expire ce soir et que les négociations achoppent, la communauté internationale retient son souffle face au risque d'une escalade militaire sans précédent dans la région.

Agression contre Ghaza

## 350 enfants croupissent dans les prisons sionistes

Au total 350 enfants palestiniens croupissent dans les geôles de l'entité sioniste, depuis le début de l'agression contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, a rapporté dimanche l'agence de presse Wafa, reprenant les statistiques des organisations palestiniennes en charge du suivi de l'affaire des détenus. Dans un rapport publié dimanche, à l'occasion de la Journée des enfants palestiniens, la Commission pour les affaires des

prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens, ainsi que la Fondation Addameer pour la prise en charge des prisonniers et les droits de l'Homme, ont indiqué qu'«il y a aujourd'hui dans les prisons d'occupation environ 350 enfants palestiniens». Notant que l'enfance palestinienne n'était jamais hors du champ du ciblage, mais était plutôt placée au cœur des politiques d'oppression et de contrôle comme objectif direct, les organisations pales-

tiniennes ont relevé que «l'arrestation d'enfants palestiniens n'est pas un cas exceptionnel ou le résultat de circonstances d'urgence, mais plutôt une politique systématique et profondément enracinée qui s'est poursuivie au fil des ans, reflétant une volonté claire de soumettre toute une génération grâce aux outils de la répression organisée». Elles ont affirmé, à ce sujet, que «depuis le début de l'agression génocidaire, les autorités d'occupation ont arrêté, dans le cadre d'une vaste campagne ciblant les enfants, 1.700 en Cisjordanie occupée». Par ailleurs, des responsables locaux, d'anciens prisonniers et des familles de détenus ont participé lundi à un sit-in au centre-ville d'Aréha, en Cisjordanie occupée, pour dénoncer l'adoption par l'entité sioniste d'une loi instaurant la peine de mort pour les prisonniers palestiniens, a rapporté l'agence de presse Wafa. Prenant la parole à cette occasion, le gouverneur d'Aréha et de la vallée du Jourdain, Hussein Hamaïl, a estimé que «les réactions internationales à ce projet ne sont pas à la hauteur», appelant la communauté internationale à «assumer ses responsabilités pour mettre fin à ces violations et en poursuivre les auteurs». De son côté, le directeur du Club des prisonniers à Aréha, Aid Barahma a affirmé que «ces mobilisations réaffirment le droit des détenus à la vie et à la dignité...»